

Collection
Études théoriques

no ET0805
**L'économie sociale au Québec
et au Canada : configurations
historiques et enjeux actuels**

Yves Vaillancourt

Copublication
ARUC-és/LAREPPS/CRiSES

décembre 2008



Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études théoriques – no ET0805
« **L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels** »
Yves Vaillancourt

ISBN-10 : **2-89605-303-4**
ISBN-13 : **978-89605-303-2**
EAN : **978896053032**

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

Yves Vaillancourt, titulaire d'un doctorat en science politique, a été professeur à l'École de travail social de l'UQAM de 1976 à 2006. Professeur associé à l'École de travail social depuis septembre 2006, il est chercheur au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), à l'ARUC en économie sociale et au CRISES. Membre du comité sur les politiques publiques du National Hub en économie sociale au Canada, il est aussi membre du réseau Création de richesse en contexte de précarité (CRCP).

Yves Vaillancourt nourrit de nombreux échanges avec l'Argentine et Haïti. Fondateur de la revue *Nouvelles Pratiques sociales (NPS)*, il a publié plus de 150 articles et une quinzaine de livres, dont *Les politiques sociales au Québec (1940-1960)* (Presses de l'Université de Montréal, 1988) ; *Social Economy, Health and Welfare in Four Canadian Provinces* (Fernwood, 2002) et *L'économie sociale dans les services à domicile* (Presses de l'Université du Québec, 2003).

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ENCADRÉS.....	ix
AVANT-PROPOS.....	xi
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
1. LES CINQ CONFIGURATIONS DOMINANTES DANS L’HISTOIRE DE L’ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC (LÉVESQUE 2007; 2008)	5
1.1. Les années 1840-1900 : les sociétés de secours mutuel, une économie sociale autonome face aux élites traditionnelles.....	5
1.2. Les années 1900-1930 : l’économie sociale patronnée	6
1.3. Les années 1930-1960 : l’économie sociale inscrite dans le projet corporatiste	7
1.4. Les années 1960-1990 : l’économie sociale inscrite dans le nationalisme économique.....	10
1.5. Les années 1990-2008 : la reconnaissance de l’économie sociale et solidaire....	12
1.5.1. Les deux Sommets de 1996.....	14
1.5.2. Après les deux Sommets de 1996.....	15
2. LES LIENS ENTRE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET LA SOCIAL-DÉMOCRATIE : CONTRASTE ENTRE L’HÉRITAGE QUÉBÉCOIS ET L’HÉRITAGE CANADIEN	23
2.1. Pendant la période 3, la social-démocratie est dénigrée sur sa droite.....	24
2.2. Pendant la période 4, la social-démocratie est dénigrée sur sa gauche.....	28
2.3. Pendant la période 5, la social-démocratie revient à l’ordre du jour	30
3. SIX ENJEUX CLÉS.....	33
3.1. Sur la définition de l’économie sociale	33
3.2. L’économie sociale en tension entre l’État et les mouvements sociaux.....	38
3.3. Pour transformer ou réformer le capitalisme ?	40

3.4.	Les relations avec les gouvernements.....	46
3.4.1.	Les gouvernements à Québec.....	46
3.4.2.	Les gouvernements à Ottawa.....	50
3.5.	Les liens avec la recherche et les universités.....	52
3.6.	Le réseautage des acteurs de l'ÉS.....	56
3.6.1.	Le réseautage à l'intérieur du Québec.....	56
3.6.2.	Le réseautage avec le Canada anglais.....	58
3.6.3.	Le réseautage international.....	60
CONCLUSION		65
BIBLIOGRAPHIE		69

LISTE DES ENCADRÉS

ENCADRÉ 1	Le Mouvement Desjardins en chiffres.....	17
ENCADRÉ 2	L'économie sociale au Québec en 2005.....	19
ENCADRÉ 3	La Fiducie du Chantier de l'économie sociale	20
ENCADRÉ 4	Outils québécois de promotion de l'économie sociale sur le plan international	61

AVANT-PROPOS

En janvier 2008, j'ai été invité par le professeur J. J. McMurtry, coordonnateur du programme « *Business and Society* », de l'Université York, à Toronto, à produire un texte sur l'économie sociale au Québec. Ce texte était destiné à devenir un chapitre dans un livre produit sous sa direction, *Perspective on Canada's Social Economy* et publié par Emond Montgomery Publications, de Toronto. J'ai accepté cette invitation et me suis mis à la tâche dans les mois qui ont suivi. À l'été 2008, je me suis retrouvé avec une version de 27 000 mots, alors que l'éditeur attendait une version de 15 000 mots. J'ai décidé alors de faire deux textes distincts : une version courte qui serait traduite en anglais pour le livre et une version intégrale qui serait publiée en français comme *Working Paper*. Je suis heureux, grâce à ce cahier de recherche, de rendre publique la version intégrale de mon texte en français parce qu'elle présente la partie 3 du texte à laquelle je suis très attaché, partie que j'ai dû résumer pour le chapitre du livre de McMurtry.

RÉSUMÉ

Le texte qui suit est structuré en trois parties principales. Dans la première, l'auteur synthétise la périodisation de l'économie sociale au Québec en cinq configurations dominantes (Benoît Lévesque (2007 ; 2008) au fil d'un siècle et demi d'histoire. Il s'attarde ici davantage sur les trois dernières configurations qui touchent les années 1930 à 2008.

Dans la deuxième partie, en se référant aux trois dernières étapes de la périodisation de Lévesque, l'auteur compare l'héritage historique québécois avec l'héritage canadien anglais dans le domaine de l'économie sociale. Il formule quelques réflexions sur le rendez-vous québécois manqué avec la social-démocratie. L'auteur propose que l'inscription de l'économie sociale dans une configuration social-démocrate se présente comme un scénario prometteur pour un meilleur apport de l'économie sociale au développement économique et social de la société. À condition, toutefois, que le projet social-démocrate soit renouvelé, c'est-à-dire moins attaché à la centralisation et à l'étatisme que ce que l'on observe dans la social-démocratie traditionnelle, celle du NPD canadien par exemple.

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur examine six enjeux spécifiques ayant trait à l'économie sociale au Québec. Les choix faits par l'économie sociale en référence à ces enjeux confèrent au mouvement québécois de l'économie sociale une part importante de sa spécificité. Les six enjeux retenus ont trait : 1) aux implications des débats en cours en lien avec la définition de l'économie sociale ; 2) au fait que la reconnaissance de l'économie sociale par l'État québécois est une réponse partielle à des demandes issues de la société civile et des mouvements sociaux ; 3) aux liens entre l'économie sociale et la transformation de la société ; 4) aux rapports entre l'économie sociale et les gouvernements à Québec et à Ottawa ; 5) aux relations entre l'économie sociale, la recherche et les universités ; 6) au réseautage des acteurs québécois de l'économie sociale entre eux, avec le Canada anglais et avec leurs partenaires dans d'autres pays et continents.

Yves Vaillancourt

INTRODUCTION

Je me souviens qu'à la fin des années 1990, Nancy Neamtan, dans ses interventions publiques, aimait dire que, un peu à la manière de Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, elle avait, pendant longtemps, fait de l'économie sociale sans le savoir. En parlant ainsi, cette leader bien connue de l'économie sociale exprimait une opinion partagée par plusieurs. Même si, *de facto*, l'économie sociale existe au Québec depuis plus d'un siècle et demi, cela fait moins de 20 ans qu'on y fait référence explicitement dans les débats publics. Comme nous l'avons documenté dans une recension des écrits (Jetté *et al.*, 2000), c'est à partir de 1995 que le concept d'économie sociale a commencé à être utilisé par un nombre significatif de praticiens, de décideurs et de chercheurs¹. Jusqu'à ce moment-là, l'expression était rarement utilisée. Les Québécois faisaient de l'économie sociale, mais sans le savoir².

Dans le passé, j'ai souvent écrit des textes sur l'économie sociale. Mais, grâce à ce texte, c'est la première fois que j'ai l'occasion de rédiger un chapitre sur l'économie sociale au Québec qui paraîtra en anglais dans un livre sur l'économie sociale au Canada destiné à un lectorat principalement anglophone. Cet élément de contexte m'incite à traiter le sujet en établissant un dialogue avec des lecteurs canadiens anglais. D'où ma préoccupation, dans ce texte, de faire occasionnellement l'aller-retour entre le contexte québécois et celui qui prévaut dans le reste du Canada.

Dans ce texte, comme je l'ai fait souvent ailleurs, j'utiliserai le concept d'économie sociale en lui donnant une signification large et inclusive, assez proche de celle que l'on trouve dans la définition proposée par le Groupe de travail sur l'économie sociale (GTÉS) au Sommet sur l'Économie et l'Emploi de l'automne 1996 (GTÉS, 1996). Cette *définition inclusive* a aussi été acceptée par les partenaires socioéconomiques et par le gouvernement du Québec. En conséquence, elle est devenue par la suite une définition officielle qui a souvent été reprise par le Chantier de l'économie sociale, parfois avec de petites variantes (2001 ; 2005).

Il vaut la peine, dès l'introduction, de prendre connaissance de ce type de définition large et inclusive véhiculée, entre autres, par le Chantier de l'économie sociale (CÉS) depuis 1996 et à laquelle nous sommes attaché. Voici un exemple tiré d'un texte produit à l'automne 2005 par le CÉS en collaboration avec le *Canadian Community Economic Development Network*

¹ Avant 1995, certains chercheurs québécois utilisaient à l'occasion le concept d'économie sociale. Par exemple, Benoît Lévesque et Marie-Claire Malo ont produit, au début des années 1990, un chapitre sur l'économie sociale au Québec qui a été publié dans un ouvrage collectif du CIRIEC international sur l'économie sociale et le tiers secteur (Lévesque et Malo, dans Defourny et Monzon Campos, 1992).

² D'ailleurs, est-ce qu'on ne pourrait pas dire qu'au Canada anglais, jusqu'à plus récemment encore, on faisait aussi de l'économie sociale sans le savoir ?

(CCEDNet) et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) :

As a whole, the social economy refers to the set of activities and organizations stemming from collective entrepreneurship, organized around the following principles and operating rules : 1) the purpose of a social economy enterprise is to serve its members or the community rather than to simply make profits ; 2) it operates at arm's length from the state ; 3) it promotes a democratic management process involving all users and/or workers through its statutes and the way it does business ; 4) it defends the primacy of individuals and work over capital in the distribution of its surpluses and revenues ; 5) it bases its activities on the principles of participation and individual and collective empowerment. The social economy therefore encompasses all cooperative and mutual movements and associations. The social economy can be developed in all sectors that meet the needs of the people and the community.

CÉS, 2005 : 17

Comme d'autres dans la même veine produites au fil des ans par le CÉS, cette définition met l'accent sur les valeurs – la démocratie, l'autonomie, l'*empowerment* – et puise dans des apports théoriques issus de la Belgique. Elle représente un *idéal type* au sens de Weber, soit un idéal à poursuivre constamment, même s'il n'est jamais atteint en totalité. Elle mise sur la conjugaison d'objectifs indissociablement économiques et sociaux. Nous la qualifions de *large et inclusive*, dans la mesure où elle inclut non seulement des entreprises, mais aussi des organisations et des activités. Autrement dit, cette définition fait de la place non seulement à des *composantes marchandes* – c'est-à-dire à des entreprises qui vendent des biens et des services sur le marché –, mais aussi à des *composantes non marchandes* qui se financent à partir de subventions des pouvoirs publics et de dons de la philanthropie privée et offrent gratuitement leurs produits et services (Vaillancourt *et al.*, 2004 ; Vaillancourt, 2006). Comme nous le verrons plus loin (partie 1.5 et encadré 2), cette définition large et inclusive nous permet d'avancer que l'économie sociale au Québec compte présentement 14 775 organisations et entreprises – dont 8 000 organismes communautaires ou associations non marchandes – ce qui représente 167 541 emplois³.

³ Ce recensement de l'économie sociale ne comptabilise pas, pour le moment, les organisations et entreprises qui n'ont pas recours à une main-d'œuvre salariée.

Depuis 1996, ce type de définition a souvent été repris par le CÉS et par un certain nombre de ses partenaires sur le terrain et dans la recherche. Mais cela ne veut pas dire qu'elle est toujours assumée de façon cohérente⁴. Ni qu'elle fait consensus parmi les acteurs, les décideurs et les chercheurs. Néanmoins, elle constitue un bon point de référence (voir partie 3.1) et nous servira ici de fil conducteur.

Ce texte est structuré en *trois parties principales*. Dans la première, je reprends à mon compte la périodisation de l'économie sociale en cinq configurations qu'a proposé récemment Benoît Lévesque (2007 ; 2008). Ces configurations se sont relayées au cours d'un siècle et demi d'histoire. Dans la deuxième, en me référant aux trois dernières configurations dominantes, je compare l'héritage historique québécois avec l'héritage canadien anglais dans le domaine de l'économie sociale, ce qui m'amène à formuler quelques réflexions sur le « rendez-vous manqué des Québécois » avec la social-démocratie. Dans la troisième partie du texte, enfin, j'examine six enjeux spécifiques ayant trait à l'économie sociale au Québec.

⁴ Le fait que le Chantier de l'économie sociale (CÉS) et d'autres acteurs gouvernementaux et sociaux se soient réclamés de cette définition n'implique cependant pas qu'ils aient toujours agi de façon cohérente par rapport à cette définition par la suite. Par exemple, dans les portraits de l'économie sociale qu'il a confectionnés ces dernières années, le CÉS a souvent oublié de comptabiliser les composantes non marchandes (voir CÉS, 2001 : 5).

1. LES CINQ CONFIGURATIONS DOMINANTES DANS L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC (LÉVESQUE 2007 ; 2008)

Pour rendre compte de l'histoire de l'économie sociale au Québec, j'ai choisi de partir d'une contribution d'un chercheur qui s'y intéresse depuis longtemps, Benoît Lévesque. Je référerai en particulier à deux récents textes dans lesquels il propose une interprétation originale d'« un siècle et demi d'histoire de l'économie sociale au Québec » (Lévesque, 2007 et 2008). Il y distingue *cinq* « configurations dominantes de l'économie sociale ». J'aime bien ce concept de configurations dominantes. D'une part, il permet de revenir sur l'histoire de l'économie sociale, moins avec l'objectif de faire un portrait quantitatif de cette dernière qu'avec celui de *cerner les relations dynamiques de l'économie sociale avec d'autres éléments de son environnement sociohistorique*, les mouvements sociaux, l'État, le marché, les églises, les réseaux internationaux, etc. D'autre part, en s'intéressant aux configurations dominantes de l'économie sociale pendant une période historique donnée, on reconnaît qu'il y a aussi, au même moment, des « configurations dominées ».

Le rappel des cinq configurations dominantes identifiées par Lévesque vise deux objectifs. D'une part, je me fais l'écho d'une relecture de l'histoire de l'économie sociale au Québec que je trouve bien documentée, bien ficelée et susceptible d'offrir un éclairage utile aux lecteurs. D'autre part, ce point de référence historique permettra la discussion.

1.1. Les années 1840-1900 : les sociétés de secours mutuel, une économie sociale autonome face aux élites traditionnelles

Au cours de cette période, la *configuration dominante* dans le domaine de l'économie sociale est marquée par l'émergence des sociétés de secours mutuel dans les milieux ouvriers des villes.

Au cours du 19^e siècle, pas moins de 253 sociétés de secours mutuel apparaissent dans la société québécoise. Lévesque (2008), en s'appuyant sur les recherches de l'historien Martin Petitclerc (2007), avance qu'au début du 20^e siècle, « les sociétés mutualistes regroupent 150 000 sociétaires, soit environ 35 % des hommes adultes des milieux urbains ». Ces mutuelles promeuvent des valeurs d'autonomie, de solidarité et d'autogestion au sein des couches populaires. Elles permettent aux ouvriers et à leurs familles qui en sont membres, en

retour d'une cotisation sociale plutôt que commerciale⁵, de se doter d'une protection face aux risques du chômage, de la maladie, des accidents, de l'invalidité, de la vieillesse, des incendies, etc. Ces sociétés se développent à la manière d'un mouvement social autonome vis-à-vis de l'influence des élites traditionnelles canadiennes-françaises et catholiques. Cette autonomie se manifeste aussi par rapport à l'État qui n'intervient pas dans les politiques sociales. Elles sont antérieures aux syndicats, mais lorsque les Chevaliers du travail connaîtront leur apogée pendant les années 1880, ils en feront la promotion tout autant que celle des coopératives de production et de distribution (Lévesque, 2007 : 5-6).

À la même époque, en milieu rural, on trouve une autre *configuration dominée* qui met en valeur la formule des coopératives agricoles. À la différence de la configuration dominante, cette configuration met en scène une économie sociale plus conservatrice et subordonnée à l'influence des élites cléricales. Sur le plan de ses contacts internationaux, cette configuration s'inscrit dans des réseaux qui véhiculent la vision conservatrice de l'économie sociale propre à l'école française et catholique de Frédéric Le Play, qui se démarque d'autres écoles d'orientation plus laïque et socialiste.

1.2. Les années 1900-1930 : l'économie sociale patronnée

Au cours de cette période, la configuration dominante de l'économie sociale devient hégémonisée par les élites traditionnelles liées à l'Église catholique non seulement en milieu rural, mais aussi en milieu urbain. On assiste à une montée des grandes mutuelles, mais le mouvement mutualiste a perdu l'autonomie qu'il affichait dans la période précédente à l'endroit des élites traditionnelles. L'influence de l'école française de l'économie sociale de Le Play et de la doctrine sociale de l'Église catholique s'accroît. Elle est relayée au Québec à partir de la Société canadienne de l'économie sociale de Montréal (SCÉSM), fondée en 1888, et de l'École sociale populaire (ÉSP) des jésuites, créée en 1911. Les coopératives agricoles demeurent importantes en milieu rural. La première caisse populaire d'épargne et de crédit est fondée à Lévis, en 1900, par Alphonse Desjardins, lui-même membre de la SCÉSM. Mais le Mouvement des caisses populaires commencera à essaimer à partir des années 1910, « avec l'appui explicite de l'Église catholique. En 1920, sur les 160 caisses, 140 d'entre elles avaient un prêtre comme dirigeant et 116 comme président de la caisse », dit Benoît Lévesque (2008 : 5) en s'appuyant sur un texte de Pierre Poulin. Ainsi, l'économie sociale qui émerge

⁵ La cotisation sociale se distingue de la prime des compagnies d'assurance: la prime est fixée en fonction du risque encouru. Dans la logique commerciale, plus le risque est élevé, celui du chômage par exemple, plus la prime de l'assuré est élevée. Par contre, dans une société mutuelle, la cotisation est fixée en tenant compte de la capacité de payer du collectif des personnes assurées qui se solidarisent en mutualisant le risque. Historiquement, la formule des cotisations sociales dans les mutuelles a montré la voie aux programmes d'assurance sociale obligatoire et publique qui se sont développés avec l'avènement des politiques sociales du Welfare State. Ainsi, le mouvement mutualiste a montré historiquement la voie à suivre à l'État social (Favreau, 2008 : 24-25).

dans cette configuration dominante « mise sur le patronage des autorités sociales » (Lévesque, 2008a : 3).

1.3. Les années 1930-1960 : l'économie sociale inscrite dans le projet corporatiste

La configuration dominante de cette période se situe dans le prolongement de la précédente. Pour répondre aux problèmes de la crise économique et freiner la contagion des idées et des mouvements anticapitalistes qui proviennent du reste du Canada, notamment des provinces de l'Ouest, les élites traditionnelles, regroupées, dans un premier temps, en mars 1933, autour des jésuites de l'École sociale populaire (ÉSP), lancent un programme de « restauration sociale » (ÉSP, 1934).

En fait, le programme de restauration sociale est élaboré en deux étapes. La première renvoie à une journée d'étude qui a lieu le 9 mars 1933 et donne naissance au programme no 1 de l'ÉSP. Lors de cette journée, l'accent est mis sur les dimensions doctrinales et morales et les personnes ressources mises à contribution sont 13 religieux, prêtres séculiers et prélats⁶. La deuxième étape a lieu en septembre 1933. Elle prend la forme d'une deuxième journée d'étude dans laquelle les personnes ressources sont une dizaine de laïcs, dont l'économiste Esdras Minville de l'École des Hautes études commerciale (HÉC). L'accent est mis sur des dimensions socioéconomiques et les présentations constitueront par la suite le programme no 2 de l'ÉSP. Dans les mois qui suivent, les programmes 1 et 2 réussiront à rallier un grand

⁶ J'ajoute une précision sur le programme no 1 de l'ÉSP et l'organisation de la journée d'étude. Le programme de cette journée d'étude était basé sur deux conférences principales. L'une par le père Georges-Henri Lévesque, dominicain, qui avait 30 ans. Il venait tout juste de rentrer au Canada après des études en sociologie à l'Université catholique de Lille et donnait des cours de philosophie et de théologie sociale au Collège des dominicains à Ottawa. La conférence du père Lévesque portait sur le programme du nouveau parti politique socialiste créé dans l'Ouest canadien, la *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF). Le but de cette conférence était de trancher la question de l'adhésion d'un catholique pouvait à la doctrine de la CCF. La deuxième conférence a été prononcée par le père Louis Chagnon, jésuite. Il présupposait qu'un catholique ne pouvait pas adhérer à la CCF. L'objectif de la conférence du père Chagnon était de présenter une sorte de contre-programme de réformes auquel un catholique pourrait adhérer. C'est cette deuxième conférence qui devait donner naissance au programme de restauration sociale fondée sur le projet corporatiste. Mais il y a un point intéressant à souligner à propos de cette journée d'étude de mars 1933. C'est que le premier conférencier, le père Lévesque, s'est montré hésitant et très nuancé face à la CCF. Il a fini par conclure qu'un catholique ne pouvait pas adhérer à la CCF. Toutefois, comme il le raconte dans ses mémoires (Lévesque, 1983 : 222-238), il l'a fait un peu à reculons, comme s'il ne voulait pas déplaire aux jésuites de l'ÉSP qui avaient organisé la journée et lui avaient en quelque sorte passé une « commande » (ÉSP, 1934 : 1-3 ; Pelletier et Vaillancourt, 1975 : 129-136). Dans les années qui ont suivi, notamment à partir de 1938, lorsqu'il s'est retrouvé pour une période de 25 ans professeur de sciences sociales et plus tard doyen de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, Georges-Henri Lévesque a modifié ses positions concernant la CCF, comme il l'explique clairement dans ses mémoires (Lévesque, 1983 : 222-238). Il s'est distancé graduellement des positions corporatistes et nationalistes traditionnelles des jésuites de l'ÉSP. D'où la position controversée qu'il devait prendre et défendre dans les années 1940 et 1950 sur la non-confessionnalité des coopératives. Autrement dit, la vision des coopératives et de l'économie sociale véhiculée par le père G.-H. Lévesque, à partir de 1936, est distincte de celle qu'il avait défendue lors de la journée d'étude de l'ÉSP de mars 1933. Donc, G.-H. Lévesque faisait partie de la configuration dominante corporatiste en 1933, mais n'en faisait plus partie à partir du milieu des années 1930, dans la mesure où la vision des coopératives qu'il préconisait depuis 1936 s'inscrivait dans une configuration plus progressiste en émergence. D'où la distinction que Lévesque fait dans ses mémoires entre ses « opinions sur la CCF dans les années 1933-1936 » (1983 : 227 et 229) et ses opinions nouvelles par la suite.

nombre d'organisations dans la société civile⁷. Ils permettront même la naissance d'un nouveau parti politique, l'Action libérale nationale (ALN), dirigé par Paul Gouin⁸.

Les idées des deux programmes de l'ESP sont au cœur de la configuration corporatiste qui domine la période. Cette configuration corporatiste :

- s'appuie explicitement sur la doctrine sociale de l'Église (dont l'encyclique *Quadragesimo Anno* publiée par Pie XI en 1931) ;
- préconise un projet sociopolitique de corporatisme social qui mise sur les institutions intermédiaires pour mieux freiner la nécessité de recourir à l'intervention de l'État dans le développement économique et social, ce qui débouche sur un antiétatisme virulent ;
- dénonce les abus du capitalisme, dont les monopoles étrangers (c'est-à-dire canadiens anglais et américains) qui oublient le bien commun ;
- défend le principe de la propriété privée, notamment celle des moyens de production ;
- s'oppose au communisme et au socialisme, tant sous sa forme marxiste que sous sa forme social-démocrate ou travailliste⁹ ;
- mise sur un nationalisme de conservation fondé sur la spécificité canadienne-française et catholique de la société québécoise, laquelle se distingue nettement de la spécificité anglo-saxonne et protestante de la société canadienne-anglaise (Angers, 1955 : 176-179 ; 370-373) ;
- et, enfin, valorise l'économie sociale, sous la forme de mutuelles, de coopératives de producteurs et de consommateurs et d'associations caritatives, mais à condition que ces initiatives d'économie sociale respectent les balises du projet corporatiste, nationaliste et catholique.

Cette période est marquée par un essor «exceptionnel» du mouvement coopératif, non seulement dans l'agriculture, l'épargne et le crédit, mais aussi dans de nouveaux secteurs comme la consommation, les pêcheries, l'habitation, l'électricité, le téléphone et le monde étudiant. Toutefois, les avancées de l'économie sociale de l'époque ne se font pas sans heurts. Elles cohabitent avec des tensions et des conflits entre tendances.

⁷ Nous pensons à l'école des Hautes Études commerciales (HÉC), à la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, aux revues *L'Action nationale* et *Relations*, à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), à la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'Union catholique des cultivateurs (UCC), à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) d'avant 1946, etc. (Voir Pelletier et Vaillancourt, 1975: 103-111).

⁸ Les dirigeants et les idées de l'ALN seront courtisés et récupérés par Maurice Duplessis au moment des élections provinciales de 1936. Mais une fois élu premier ministre, Duplessis s'organisera pour laisser dans la marge les personnes et les revendications de l'ALN qui symbolisaient le plus le changement (Pelletier et Vaillancourt, 1975: 143-167).

⁹ Ce point n'est pas explicité formellement par Benoît Lévesque dans ses textes (2007 et 2008a). Mais nous avons jugé bon de l'explicitier pour mieux préparer certaines réflexions sur la sociale-démocratie et l'économie sociale que nous mettrons de l'avant dans les parties 2 et 3 de ce texte.

C'est au cours de cette période, en 1939, que le père Georges-Henri Lévesque, alors doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, fonde le *Conseil supérieur de la coopération* (CSC) (Lévesque, 2008a : 6), l'ancêtre de l'actuel Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Le CSC de l'époque représentait une tendance plus laïque, ce qui était en contradiction avec le caractère confessionnel catholique qui imprégnait fortement la configuration dominante. Cela s'est exprimé dans le manifeste du CSC qui prônait la non-confessionnalité des coopératives (Lévesque, 2007 : 18-21 ; 2008 : 6-7). Ce choix a généré des divisions au sein de la famille coopérative comme le fait ressortir Benoît Lévesque :

En 1942, la Fédération des caisses populaires se retire du CSC, en raison de l'opposition de l'Union régionale de Montréal qui craignait une ingérence extérieure et qui s'opposait au principe de la non-confessionnalité. Ce conflit, qui s'intensifie en 1945, révélait deux conceptions différentes de la coopération, du nationalisme et de la place de la religion dans l'économie. Pour l'École des sciences sociales de Québec, la coopération représente une fin en elle-même en raison de ses règles alors que, pour les tenants du corporatisme [plus ancrés à ce moment-là dans la région de Montréal], elle est un moyen en vue d'une émancipation collective.

Lévesque, 2008a : 7

Ces divisions entre tendances à l'intérieur de la grande famille de l'économie sociale ne se manifestent pas seulement en référence à des enjeux internes à la société québécoise. Elles se manifestent aussi dans les débats sur les liens à privilégier avec les acteurs de l'économie sociale dans le reste du Canada et dans d'autres pays. Par exemple, avec la montée des coopératives qui sont proches d'un parti politique social-démocrate comme la *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF), en Saskatchewan, on se demande si les regroupements de coopératives au Québec peuvent rencontrer des dirigeants de coopératives en visite au Québec (Lévesque, 2008a : 7).

En somme, au cours de ces années, les milieux de l'économie sociale sont un lieu parmi d'autres où d'importantes luttes idéologiques s'expriment dans la société québécoise. Le point de vue de Georges-Henri Lévesque et de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, plus favorable à la séparation de l'Église et de l'État et plus ouvert à l'intervention de l'État dans le développement social, était minoritaire au cours des années 1938-1945. Mais après la Deuxième Guerre, l'hégémonie de la configuration corporatiste entre en déclin et perd de l'ascendant. Ce recul est observable au sein d'organisations qui s'inscrivaient dans cette configuration auparavant, par exemple, la Confédération des syndicats catholiques du Canada (CTCC), la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), le journal *Le Devoir*, les

mouvements d'action catholique spécialisée, etc. (Clavette, 2005 : chap. 15 ; Vaillancourt, 1988 : chap. 3).

On assiste à une remontée du pluralisme des idées et des projets. L'économie sociale cesse d'être réduite à un mode d'emploi conservateur comme c'était le cas pendant l'âge d'or de la configuration corporatiste. Elle redevient plurielle.

1.4. Les années 1960-1990 : l'économie sociale inscrite dans le nationalisme économique

Au cours des années 1960 et 1970, le courant corporatiste et nationaliste traditionnel a cessé d'être dominant, mais sans disparaître pour autant¹⁰. Une nouvelle configuration dominante émerge et tend aussi à marquer l'évolution de l'économie sociale qui baigne désormais dans un environnement marqué par un plus grand pluralisme sur le plan des idées et des valeurs.

La nouvelle configuration qui émerge et domine au cours de la période est marquée, d'après Lévesque (2007 et 2008a), par les traits suivants :

- montée d'un nouveau nationalisme moderne qui s'exprime sur les plans non seulement culturel et social, mais aussi économique et politique, dans les milieux urbains autant que ruraux ;
- valorisation de l'intervention de l'État dans le développement social et économique qui entraîne quelques nationalisations (Hydro-Québec) et la création de plusieurs sociétés d'État dont la Société générale de financement (SGF), en 1963, et la Société de développement coopératif (SDC), en 1967. Ces sociétés agiront à la manière de sociétés mixtes où s'opère un maillage entre le capital étatique, le capital privé et le capital coopératif, avec la participation du Mouvement Desjardins (Lévesque, 2007 : 25-28) ;
- ambivalence du mouvement coopératif et associatif vis-à-vis de l'État et du nouveau nationalisme économique. Deux dynamiques socio-économiques sont présentes pendant les années 1980 : « d'abord, celle dominante de la coopération inscrite dans le nationalisme économique, puis celle de l'émergence de coopératives qui contestent le nationalisme économique au nom d'une démocratisation de l'économie » (Lévesque, 2008a : 8) ;
- valorisation du secteur public dans plusieurs domaines de la vie collective, notamment dans les politiques sociales et l'éducation ;
- autonomisation de l'État et de la société civile par rapport à l'Église (laïcisation, déconfectionnalisation) ;

¹⁰ Ce courant continue d'imprégner un certain nombre d'institutions, d'organisations et de revues comme *Relations* (jusqu'en 1968) et *L'Action nationale*.

- recherche de concertation avec l'État de la part d'une partie des coopératives et des associations. Des segments croissants du monde coopératif et associatif revendiquent un appui de l'État québécois pour soutenir le développement local, l'emploi et les services de proximité (Favreau et Lévesque, 1996).

Certains éléments résument l'évolution de l'économie sociale dans cette configuration :

- la croissance remarquable du Mouvement Desjardins à laquelle l'État québécois fournit son apport en modifiant la législation sur les coopératives et en autorisant la création de nouveaux outils pour faciliter la participation de Desjardins au développement économique, dont la Société d'investissement Desjardins (SID) (Lévesque, 2007 : 26-28) ;
- l'émergence, à partir de 1965, du mouvement des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) et, à partir des années 1970, du mouvement des garderies à but non lucratif ;
- le développement, à partir des années 1970, d'associations et de coopératives dans le domaine de la culture et des moyens de communication (exemple: les radios communautaires) ;
- l'essor des coopératives d'habitation et de politiques de l'État québécois pour les soutenir ;
- l'émancipation de la formule des caisses d'économie qui est ajustée aux besoins des syndicats ouvriers et représente un modèle alternatif par rapport à celui des caisses populaires de crédit collées au territoire paroissial (Lévesque, 2007 : 20-21) ;
- la reconnaissance et le soutien financier par l'État québécois, à partir de la fin des années 1970, des organismes communautaires et bénévoles qui s'occupent des personnes âgées, des femmes, des jeunes, etc. (Jetté, 2008) ;
- les difficultés imposées par la crise des années 1980 à plusieurs coopératives. D'où les faillites des Pêcheurs unis et des Magasins CO-OP (Lévesque, 2007 : 31-32). D'autres coopératives s'en sortent en optant pour la restructuration avec l'aide de l'État ;
- l'apparition d'un nouveau militantisme économique du côté des syndicats et des organismes communautaires. Ce militantisme s'exprime dans le développement local et régional et dans les luttes pour la création et le maintien de l'emploi. Il se manifeste aussi dans la création du Fonds de solidarité de la FTQ, en 1983, dans l'essor des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des Corporations de développement communautaire (CDC).

Dans la mesure où elle s'étend sur 30 années marquées de rapides transformations sociales, cette période n'est pas homogène à certains égards. Conséquemment, l'identification de sous-périodes pourrait s'avérer nécessaire pour mieux cerner ce qui se passe au début (dans les années 1960) ou à la fin de la période (dans les années 1980). Par exemple, l'État providence est en développement rapide pendant les décennies 1960 et 1970, mais en crise et transformation à partir des années 1980. En outre, sur le plan du développement des

idéologies, dans les mouvements sociaux en particulier, les idées social-démocrates émergent nettement dans l'espace public pendant la deuxième moitié des années 1960.

Mais, au cours des années 1970, le clivage entre la social-démocratie et le socialisme marxiste devient important pour comprendre l'évolution des débats dans les mouvements sociaux. Dans un premier temps, le marxisme, vu comme instrument d'analyse, fait une percée significative dans les mouvements sociaux (syndical, communautaire, étudiant, féministe) et dans certains milieux progressistes dédiés à la recherche, l'information et la formation. Puis, à partir des années 1973 et 1974, le marxisme a de l'influence en tant qu'instrument pour guider l'action transformatrice dans la société. On assiste à l'émergence et à la montée des groupes politiques marxistes et léninistes de diverses tendances (staliniens, maoïstes, trotskystes, etc.) ainsi qu'à des débats sur la fameuse « ligne juste » pour faire la révolution. Les groupes d'extrême gauche auront de l'influence dans les mouvements syndical, associatif, coopératif, féministe et étudiant, de même que dans les cégeps, les universités et les organisations chrétiennes progressistes. À partir des années 1980, cette montée de l'extrême gauche s'essouffle et s'effrite, dans un contexte marqué par la nette victoire du Non au référendum de 1980 et, surtout, par la crise de l'État providence et des finances publiques qui s'intensifie à partir de 1981-1982.

Ces nouveaux clivages idéologiques et politiques entraînent une foule de conflits et de luttes stériles non seulement dans les mouvements sociaux, mais aussi dans les composantes coopératives et associatives de l'économie sociale, pendant les années 1970 et une partie des années 1980. « Ainsi, le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) n'échappe pas à ces remises en question » (Lévesque, 2008a : 8). Dans ce contexte, une partie des forces progressistes tend à se méfier de l'économie sociale et à la traiter avec une certaine suspicion¹¹. Certains finissent même par dénoncer les coopératives en leur reprochant d'être une nuisance pour l'avènement du socialisme.

1.5. Les années 1990-2008 : la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire

La configuration dominante de cette période se caractérise par une *reconnaissance* plus formelle de l'économie sociale et solidaire (ÉSS). Cette reconnaissance émane à la fois de la société civile et de la société politique. Elle est partagée par les diverses composantes

¹¹ Cette représentation craintive et négative de l'économie sociale perdurera pendant longtemps au sein d'une partie de la gauche traditionnelle, comme en témoignent certains écrits (Piotte, 1998; Boivin et Fortier, 1998). Avec le temps, certains ont fini par modifier leur position. Ainsi, dans son dernier livre, Jean-Marc Piotte (2008) a fait un virage significatif : il émet des propos plus constructifs sur l'économie sociale et sa possible contribution à la transformation de la société.

(coopératives, mutuelles et associatives) et par les diverses générations (anciennes et nouvelles). Mais cela ne veut pas dire que tous les acteurs qui appartiennent *objectivement* à l'économie sociale se reconnaissent *subjectivement* dans le concept d'économie sociale. Grâce à cette reconnaissance, l'économie sociale se diversifie. Dynamique et plurielle, elle connaît des avancées significatives. Cela occasionne des heurts, des tensions et des conflits. Ces tensions surgissent entre diverses composantes — ou familles — de l'ÉSS qui se concurrencent. Elles surgissent aussi entre la grande famille de l'ÉSS, d'une part, et les acteurs de l'économie publique et de l'économie privée. En effet, la reconnaissance de l'ÉSS dérange dans la mesure où elle provoque l'éclatement des cadres d'analyse binaires portés, depuis des décennies, à ne voir que l'État et le marché.

Dans son analyse de la configuration dominante de la période 1990-2008, Lévesque identifie *1996 comme un moment charnière* pour la reconnaissance de l'ÉSS au Québec. Il fait référence alors aux *décisions prises lors des deux sommets socioéconomiques* organisés par le nouveau gouvernement du Parti québécois (PQ), dirigé par Lucien Bouchard à partir de janvier 1996. Dans le prolongement de textes antérieurs (Lévesque, Malo et Girard, 1999 ; Lévesque et Mendel, 1999, 2005), il fait ressortir que la *préparation lointaine* des deux sommets de 1996, tout autant que leur *réalisation*, ne sont pas le résultat d'une quelconque démarche corporatiste moderne dans laquelle le gouvernement serait demeuré l'otage de quelques groupes d'intérêt (Esping-Andersen, 1990 ; 1999), mais le fruit d'une *coconstruction démocratique* (Lévesque, 2007 : 57 ; Vaillancourt, 2008b)¹². Cette coconstruction a été rendue possible grâce à la participation des élus politiques et d'une diversité d'acteurs du monde du travail (syndicats et organisations patronales) et de la société civile (organismes communautaires, universités, églises, etc.). Grâce aussi à la délibération qui a eu lieu entre ces divers acteurs socioéconomiques et sociopolitiques. Elle a permis d'en arriver à des décisions de politiques publiques qui ont pris la forme de *compromis institutionnalisés* allant dans le sens de l'intérêt général¹³.

Lévesque insiste sur la *préparation des sommets*, au cours des années 1990. Cela l'amène à identifier une série d'initiatives qui émanaient de la société civile et interpellaient divers pouvoirs publics, notamment l'État québécois. Voici quelques-unes des initiatives :

- le Forum pour l'emploi du début des années 1990 ;

¹² Sur le sens du concept de coconstruction des politiques publiques, voir Vaillancourt (2008b).

¹³ En présentant une analyse minutieuse des préparatifs des sommets de 1996, Benoît Lévesque répond aux analystes qui ont reproché aux sommets de s'apparenter soit à du corporatisme moderne (voir la critique de Lise Bissonnette dans *Le Devoir*, à l'automne 1996), soit d'avoir été rendus possibles par la trahison des directions syndicales qui ont renoncé à pratiquer un « syndicalisme de combat » (voir la critique de Jean-Marc Pottie 1998 : 257-269).

- le colloque sur l'action communautaire organisé par la Corporation de développement communautaire de Victoriaville, en 1986 ;
- le colloque sur le développement économique communautaire de 1989 organisé par le Programme économique de Pointe-St-Charles qui deviendra plus tard le RÉSO ;
- les États généraux des communautés rurales, en 1991, qui donneront naissance à Solidarité rurale ;
- les États généraux de la coopération lancés par le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) et dont les assises nationales furent tenues en 1992 ;
- la création des fonds syndicaux de travailleurs à la FTQ, en 1983, et à la CSN en 1996 ;
- la Marche Du Pain et des Roses, en mai et juin 1995¹⁴. Cette marche des femmes « a donné lieu à une réflexion sur l'économie sociale et à la mise sur pied de Comités régionaux d'économie sociale » (Lévesque, 2008a : 11).

1.5.1. Les deux Sommets de 1996

L'idée de convoquer deux sommets socioéconomiques a été lancée par le nouveau gouvernement du PQ, dirigé par Lucien Bouchard depuis janvier 1996. Le premier sommet, la *Conférence sur le devenir social et économique du Québec*, réalisé en mars 1996, avait deux objectifs : établir un plan pour réaliser l'équilibre budgétaire (ou le déficit zéro) et relancer l'emploi. Le premier objectif a été atteint : des acteurs sont arrivés à s'entendre pour atteindre le déficit zéro à l'intérieur d'un délai de quatre ans. Le deuxième objectif, l'emploi, fut reporté au deuxième sommet prévu pour l'automne.

C'est dans le cadre de ce premier sommet qu'ont été créés des groupes de travail pour préparer le deuxième sommet sur le thème de l'emploi. Parmi ces groupes de travail, il y avait le *Groupe de travail sur l'économie sociale (GTES)*, présidé par Nancy Neamtan (2003), une leader du développement économique communautaire dans le sud-ouest de Montréal. Le GTES était original par sa composition et les attentes qu'il suscitait en lien avec la préparation du *sommet sur l'Économie et l'Emploi*, prévu pour la fin d'octobre 1996. Ce groupe de travail était composé de représentants de l'économie sociale (incluant le monde de la coopération), du milieu communautaire, du secteur public et du secteur privé. Après six

¹⁴ À propos de la marche Du Pain et des Roses, voir Lorraine Guay (1997) et Martine D'Amours (2006). Cette marche a été décisive pour l'insertion dans le débat public du concept d'économie sociale, associé à des « infrastructures sociales » pour créer des emplois pour les femmes. Elle a constitué un événement majeur qui a interpellé fortement le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau. Ce dernier a réagi en créant un groupe de travail composé de fonctionnaires et de militantes du mouvement des femmes. Ce groupe a remis, en mai 1996, son rapport *Entre l'espoir et le doute* (COCES, 1996). Entre la marche du printemps 1995 et le sommet socioéconomique de l'automne 1996, la question de l'économie sociale est débattue à l'intérieur des mouvements sociaux, ce qui a donné lieu à la production de plusieurs documents de travail (Aubry et Charest, 1995; CSF, 1996).

mois de travail, il a produit le document *Osons la solidarité!* (GTES, 1996). Ce document allait constituer une référence importante sur l'économie sociale pendant le sommet de l'automne. Il proposait à la fois une définition inclusive de l'économie sociale et un plan de développement de l'économie sociale dans une vingtaine de secteurs, notamment dans les domaines des services de proximité, du développement local, du logement social et de l'insertion au travail (Lévesque, 2008a : 11).

À l'occasion de ce sommet sur l'Économie et l'Emploi s'est noué ce que Lévesque appelle un « compromis fondateur » autour d'une définition inclusive de l'économie sociale (2008 : 11). Les enseignements proposés par le GTES (1996) ont été bien reçus par les participants et ont marqué substantiellement les décisions prises lors du sommet. Cela ne veut pas dire que l'ouverture exprimée à l'endroit de l'économie sociale par certains participants ne fut pas accompagnée de l'expression de certaines craintes et réserves. Par exemple, les représentants syndicaux présents au sommet ont insisté pour que les nouveaux emplois créés par l'économie sociale soient des emplois durables et de qualité qui ne se substitueraient pas à ceux du secteur public, dans les services à domicile par exemple.

1.5.2. *Après les deux Sommets de 1996*¹⁵

Au cours des décennies 1990 et 2000, le soutien apporté à l'économie sociale par l'État québécois, dans le prolongement des sommets de 1996, s'exprime de deux manières.

Premièrement, par l'adoption de politiques publiques sectorielles qui confèrent une préférence ou l'exclusivité à l'économie sociale dans la mise en œuvre de certains domaines de politiques publiques. C'est ce qui se passe, par exemple :

- dans le domaine de la *politique sociale familiale*. Le choix de recourir principalement aux Centres de la petite enfance (CPE) à but non lucratif pour la création de 150 000 nouvelles places en dix ans pour les enfants de moins de six ans (Lévesque, 2007 : 53-54 ; Vaillancourt et Tremblay, 2002 ; Vaillancourt, 2003) l'illustre bien ;
- dans le domaine du *logement social*. La politique d'AccèsLogis donne la préférence aux coopératives et aux OSBL d'habitation pour la création de 20 000 nouvelles places entre 1997 et 2007 (Lévesque, 2007 : 53-54 ; Bouchard et Hudon, 2005 ; Vaillancourt et Ducharme, 2001 ; Vaillancourt, 2008a et 2008b) ;

¹⁵ Dans cette partie du texte sur l'évolution de l'économie sociale après le Sommet de l'automne 1996, il nous arrive de compléter l'apport de Benoît Lévesque par celui d'autres chercheurs sans exclure nos propres travaux. Cela permet de mettre à jour l'évolution du mouvement de l'économie sociale au Québec.

- dans le domaine des *services d'aide domestique* qui ont permis, de 1997 à 2000, de créer 101 nouvelles entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD) (Vaillancourt, Aubry et Jetté, 2003 ; Jetté, Aubry et Vaillancourt, 2005).

Deuxièmement, par l'adoption de politiques publiques territoriales qui permettent indirectement la reconnaissance et le développement d'initiatives d'économie sociale en soutenant le développement d'organismes locaux et régionaux.

- C'est ce qui se passe, depuis les années 1980 et 1990. Ainsi, l'État québécois a donné son soutien aux *Coopératives de développement régional (CDR)* qui aident le développement des coopératives dans les régions administratives du Québec. Elles se sont données « pour priorité la création d'emplois » (Lévesque, 2007 : 33 et 51 ; Favreau, 2008 : 46).
- C'est ce qui s'est passé au cours des 30 dernières années avec l'essor des *Groupes de ressources techniques (GRT)* qui aident les acteurs de l'économie sociale et de l'économie publique dans le développement de nouveaux projets d'habitation se prévalant des programmes provinciaux et fédéraux (Bouchard et Hudon, 2005 ; Vaillancourt, 2008b).
- C'est ce qui s'est passé, depuis 1997, avec le développement de *112 Centres locaux de développement (CLD)* qui soutiennent le développement économique et social dans les grandes villes et les Municipalités régionales de comté (MRC) à la grandeur du Québec (Comeau *et al.*, 2001 ; Favreau, 2008 : 53-58). Les CLD sont dotés d'un Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale (FDEÉS)¹⁶.

D'autres outils d'accompagnement de l'économie sociale peuvent être mentionnés, dont les Carrefours jeunesse emploi (CJE), les Services spécialisés de main-d'œuvre (SEMO) et plusieurs dispositifs financiers. En outre, en plus des outils collectifs que l'État québécois s'est donnés, il faut mentionner un outil important qui relève de l'État fédéral. Il s'agit des *67 Sociétés d'aide au développement des communautés (SADC)* qui interviennent dans le domaine du développement local en milieu rural au Québec – on en compte 268 au Canada. Les SADC ont offert du soutien à 473 organismes québécois d'économie sociale au cours des dernières années (Favreau, 2008 : 51-54).

Dans une synthèse de *l'état de situation de l'économie sociale à la fin de la période 5*, Lévesque identifie quatre grandes composantes (2007 : 43-48) :

- les *mutuelles*, au nombre de 39, dont les deux plus importantes sont SSQ Groupe financier et La Capitale ;

¹⁶ Voici un commentaire de Mendell et Rouzier (2006: 2) au sujet de ce fonds: « Through this fund, the CLDs give grants that rarely exceed or reach \$ 50,000 to social economy organizations. The grants are used to cover the start-up costs, but can also serve for the consolidation of social economy organizations. In 2001, the average amount available for the FDEÉS in 55 CLD out of 111 was \$ 105,065. »

- les *coopératives*, au nombre de 2 834, réparties dans une quarantaine de secteurs mais concentrées dans quelques-uns dont l'agroalimentaire et les services financiers. On trouve des coopératives de solidarité, des coopératives de travail, des coopératives de producteurs et des coopératives de travailleurs actionnaires. Le Mouvement Desjardins représente un segment fort important à l'intérieur de cette composante (cf. encadré I) ;

ENCADRÉ I Le Mouvement Desjardins en chiffres

Le Mouvement Desjardins en chiffres
Actif : 144 milliards \$
<ul style="list-style-type: none"> • Employés : 40 000, dont 3 000 hors Québec • Nombre de Québécois faisant affaires avec Desjardins : 5,8 millions • Transactions effectuées par près de deux millions d'utilisateurs : 672 millions

Source : Nadeau (2008).

- les *associations ayant des activités économiques* (au sens de production de biens et services). Après avoir évoqué la complexité et les embûches qui rendent difficile la tâche de comptabiliser le nombre d'associations – par exemple, la difficulté d'établir une frontière claire entre les associations qui ont des activités marchandes et celles qui n'en ont pas – Lévesque avance le chiffre approximatif de 10 000 associations et *laissent de côté celles qui n'emploient pas de main-d'œuvre salariée*. Ce faisant, il garde ses distances. D'abord, vis-à-vis de l'estimation généreuse de l'enquête nationale d'*Imagine Canada* qui a comptabilisé 46 000 organismes à but non lucratif et bénévoles au Québec sur un total de 161 000 au Canada (Hall *et al.*, 2004). Ensuite, vis-à-vis de l'estimation conservatrice du CÉS qui comptait seulement 2 461 OBNL dans un document de 2001 (CÉS, 2001 : 5) et seulement 3 941 dans un document de 2003. (CÉS, 2000 : 6) Pour arriver à 10 000 associations, Lévesque ne se contente pas de compter les associations qui vendent ou tarifent les biens et services produits comme les CPE qui demandent sept dollars par jour par enfant. En cohérence avec la définition inclusive de l'économie sociale qu'il a souvent défendue (Lévesque et Mendell, 2005), il recense aussi des associations qui offrent gratuitement leurs services, dont plusieurs qui équilibrent leurs budgets grâce à des dons de fondations et des subventions de Centraide et des pouvoirs publics, notamment de l'État

québécois (Lévesque, 2007 : 47-48). Tout en la modifiant à la hausse, nous avons tenu compte de l'estimation de 10 000 associations de Lévesque dans l'encadré 2 sur l'économie sociale au Québec en 2005¹⁷ ;

- *les fonds de travailleurs et autres outils financiers*. Parmi ces fonds, il y a d'abord le *Fonds de solidarité* de la FTQ, créé en 1983 et spécialisé dans le maintien et la création d'emploi par l'investissement dans les PME. Il y a aussi *FondAction pour la coopération et l'emploi* de la CSN, créé en 1996 et spécialisé dans des investissements qui favorisent la participation des travailleurs et le développement durable. Lévesque n'hésite pas à identifier ces deux fonds syndicaux de capital de risque comme « des entreprises d'économie sociale » et des innovations sociales réussies (2007 : 45). En 2006, le Fonds de solidarité « comptait 573 086 actionnaires et des actifs de 6,6 milliards de dollars dont trois milliards de dollars étaient investis dans 1681 entreprises québécoises » (2007 : 45). De son côté, également en 2006, *FondAction* comptait 64 000 actionnaires et 442 millions de dollars d'actifs (2007 : 46). En outre, les deux fonds syndicaux, avec les gouvernements du Canada et du Québec, participent à la capitalisation totale de la nouvelle *Fiducie du Chantier de l'économie sociale* (voir encadré 3)¹⁸. Pour compléter la liste des outils financiers, il faudrait ajouter le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)¹⁹.

¹⁷ Dans l'encadré 2, le chiffre de 10 000 associations résulte de l'addition de 4000 associations marchandes et de 6000 associations non marchandes (sont exclues celles qui ne font pas appel à de la main-d'œuvre salariée). De notre côté, tout en faisant nôtre l'enlèvement général de Lévesque, nous considérons que son estimation de 6000 associations non marchandes demeure trop conservatrice. Nous préférons travailler avec l'hypothèse d'un minimum de 8000 associations non marchandes, ce qui nous donne un total de 12 000 associations, en additionnant les marchandes et les non marchandes et en excluant, tout comme Lévesque, celles qui ne font pas appel à de la main-d'œuvre salariée. Le chiffre de 8000 associations non marchandes est supérieur à celui de 4000 que nous avons avancé antérieurement (Vaillancourt *et al.*, 2004: 317) et qui avait été repris par D'Amours (2006: 20). Il est supérieur aussi à celui de 6000 avancé par Lévesque. Pour avancer le chiffre approximatif de 8000 associations non marchandes et de 35 000 emplois, nous tenons compte des chiffres avancés par Christian Jetté (2008: 2 et à paraître en 2009). Ce dernier, en s'en tenant uniquement aux associations non marchandes financées par l'État québécois, en arrive à identifier 5000 associations représentant 22 000 emplois équivalent temps plein. À ces 5000 associations et 22 000 emplois, nous estimons qu'il est raisonnable d'ajouter un minimum de 3000 associations non marchandes (représentant 13 000 emplois) qui ne sont pas reconnues et soutenues financièrement par l'État québécois. Quant aux autres chiffres de l'encadré 2, ils sont plus conventionnels et tirés de sources bien identifiées.

¹⁸ Il faut mentionner aussi la participation du Fonds de solidarité de la FTQ, depuis 1993, à la capitalisation des 86 SOLIDES (Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi), des fonds régionaux de développement auxquels contribuent divers paliers de pouvoirs publics dont le gouvernement du Québec. Sur les divers fonds de capital de risque et le rôle des SOLIDES en particulier, voir aussi Favreau, 2008: 48-50; Mendell et Rouzier, 2006; Bourque *et al.*, 2007.

¹⁹ « At the beginning of 2003, RISQ represented a \$10,3 million venture capital fund devoted strictly to social economy organizations, of which 60 % comes from the Quebec government. [...] RISQ has invested more than \$ 8,3 million at the end of June 2005: \$ 7,4 million in capitalization and \$ 930 486 in technical assistance. » (Mendell et Rouzier, 2006: 3).

ENCADRÉ 2
L'économie sociale au Québec en 2005

COMPOSANTES	NOMBRE D'ORGANISATIONS	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Mutuelles	39	4 875
Coopératives	2 795	82 586
Associations marchandes	3 941	45 080
Associations non marchandes	8 000	35 000
TOTAL	14 775	167 541

Sources : Ministère du développement économique, innovation et exportation (MDEIE) (2007 : 9 et 16) ; Vaillancourt *et al.* (2004) ; Lévesque (2007 : 47-48) ; Jetté (2008 : 2 et à paraître en 2009) ; Chantier de l'économie sociale (2003 : 6) ; D'Amours (2006 : 20) ; Voir aussi Favreau (2008 : 85).

ENCADRÉ 3
La Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Capitalisation de départ: 52,8 millions \$

Gouvernement fédéral	22,8 millions \$
Gouvernement du Québec	10 millions \$
Fonds de solidarité FTQ	12 millions \$
Fondation (CSN)	8 millions \$

Mode de gouvernance :
un conseil d'administration de neuf membres

- 4 membres nommés par le Chantier de l'économie sociale
- 1 membre nommé par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- 1 membre nommé par le Gouvernement fédéral
- 1 membre nommé par le Gouvernement du Québec
- 1 membre nommé par le Fonds de solidarité du Québec
- 1 membre nommé par la Fondation de la CSN

Source : CÉS (2006b) ; K. Lévesque (2006) et Fiducie du Chantier de l'économie sociale (2007).

Enfin, à la fin de la cinquième période, de 2003 à 2008, certains changements ont affecté la reconnaissance de l'économie sociale et l'appui fourni par les gouvernements. L'arrivée du gouvernement de Jean Charest à Québec, en 2003, puis, celles, à Ottawa, du gouvernement de Paul Martin, en décembre 2003, et du gouvernement de Stephen Harper, en janvier 2006, ont toutes eu des conséquences sur l'économie sociale québécoise et son évolution (voir la partie 3.4).

2. LES LIENS ENTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LA SOCIAL-DÉMOCRATIE : CONTRASTE ENTRE L'HÉRITAGE QUÉBÉCOIS ET L'HÉRITAGE CANADIEN

Comme ce texte est le seul qui porte sur le Québec dans un ouvrage consacré à l'économie sociale au Canada, il m'apparaît intéressant, en tenant compte de la contribution de Benoît Lévesque sur les cinq configurations dominantes de l'économie sociale, de partager quelques réflexions sur les contrastes entre la tradition québécoise et la tradition canadienne. Je le ferai en me concentrant davantage sur les trois dernières configurations qui couvrent ensemble plus de 75 années d'histoire (de 1930 à 2008).

Or, lorsque je réfléchis sur les configurations dans lesquelles s'est inscrite l'économie sociale au Québec depuis les années 1930 et que je tente de cerner quelques différences avec ce qui s'est passé dans le Canada anglais, je constate avec étonnement que *la rencontre entre l'économie sociale et la social-démocratie*²⁰ est un phénomène historique plus récent au Québec que dans le reste du Canada. Si je me réfère aux trois dernières des cinq configurations dominantes de Lévesque, je constate que la social-démocratie a eu de la difficulté à prendre historiquement racine au Québec parce qu'elle a été dénigrée sur sa droite pendant la troisième période (de 1930 à 1960) et sur sa gauche pendant la quatrième période (1960-1990). En fait, c'est au cours de la période actuelle (la cinquième) que la social-démocratie a trouvé un terreau plus fertile au Québec pour s'émanciper, même si, ces dernières années, plusieurs Québécois et Canadiens anglais sont devenus ou redevenus social-démocrates sans le savoir et sont conviés à travailler au renouvellement de la social-démocratie pour que cette dernière contribue davantage au développement de la société. Ces constats méritent d'être documentés et approfondis. En effet, j'émetts l'hypothèse que, parmi les configurations dominantes qui s'offrent à l'économie sociale actuellement, celle qui épouserait les traits d'une social-démocratie renouvelée serait la plus appropriée et la plus prometteuse pour l'actualisation du plein potentiel de l'économie sociale. Je m'explique.

²⁰ Pour éclairer le sens de mes propos sur l'économie sociale et la social-démocratie, il importe, même superficiellement, d'attirer l'attention sur quelques caractéristiques de la social-démocratie telle qu'incarnée, par exemple, dans la tradition travailliste au Royaume-Uni, ou dans les pays scandinaves au 20^e siècle. Pour les personnes, organisations sociales, partis politiques et gouvernements qui s'en réclament, la social-démocratie implique: 1) des relations privilégiées — souvent organiques — avec les mouvements sociaux; 2) l'intervention régulatrice de l'État pour réaliser le plein emploi, une fiscalité progressive et une redistribution des revenus; 3) la recherche de l'intérêt général; 4) l'accès de la majorité des citoyens à des conditions de vie décentes; 5) la participation de la majorité des citoyens à la démocratisation de la société (Esping-Andersen, 1990; 1999). À la différence du projet socialiste de type marxiste, le projet social-démocrate ne préconise pas l'abolition de l'économie de marché (ou du système capitaliste). Il vise plutôt sa transformation profonde *via*, entre autres, la socialisation (ou l'étatisation) de certains moyens de production stratégiques pour l'intérêt général de la population.

2.1. Pendant la période 3, la social-démocratie est dénigrée sur sa droite

Revenons sur la période corporatiste qui, au Québec, constitue un courant dominant pendant les années 1930-1960. C'est une période que j'ai examinée de près, au cours des années 1970 et 1980, lorsque j'ai travaillé sur l'histoire québécoise et canadienne des politiques sociales des années 1930 à 1960 (Pelletier et Vaillancourt, 1975 ; Vaillancourt, 1988). Les propos de Lévesque sur les configurations dominantes, notamment les trois dernières, m'ont incité à retourner à certains de mes écrits: apportent-ils un éclairage sur les rapports entre le Québec et le reste du Canada ? Cela m'a amené à réfléchir sur les rapports entre l'économie sociale et la social-démocratie et à prendre conscience du fait que cette dernière, jusqu'à tout récemment, a été davantage présente au Canada anglais qu'au Québec. Par exemple, à l'époque où la configuration corporatiste et nationaliste traditionnelle prévalait au Québec, c'est-à-dire de 1930 à 1960.

En effet, pendant que la configuration corporatiste dominait au Québec, dans certaines autres régions du Canada, notamment dans les provinces de l'Ouest, *la configuration dominante était social-démocrate, ou socialiste à la manière travailliste*. L'année 1933 n'est pas seulement celle où ont été lancés au Québec les programmes 1 et 2 de restauration sociale de l'ÉSP en contexte de crise économique. C'est aussi l'année pendant laquelle, dans le même contexte de crise économique, a été rendu public dans l'Ouest canadien le « Manifeste de Regina », la rampe de lancement d'un nouveau parti social-démocrate canadien qui prit le nom de *Co-operative Commonwealth Federation (CCF)*²¹. À la différence du Parti communiste du Canada qui existait depuis les années 1920 et qui, sans faire de percée dans le Parlement du Canada, avait réussi pendant les années 1930 et 1940 à accroître considérablement son influence dans le mouvement syndical, dans les comités de chômeurs, dans les collectifs pour la paix, etc., la CCF n'était pas un parti socialiste de type marxiste qui préconisait l'abolition de tous les moyens de production²². C'était un parti socialiste de la famille travailliste ou, plus précisément, un parti social-démocrate qui acceptait l'économie de marché tout en préconisant une forte régulation de l'État dans le développement économique et social. La CCF misait sur

²¹ La CCF, au cours des décennies 1930, 1940 et 1950, renvoie à un parti politique sur la scène fédérale et à des partis politiques provinciaux. En 1961, le nom de ce parti a été remplacé par celui de Nouveau parti démocratique (NPD).

²² Il faut reconnaître toutefois que le premier programme de la CCF, le Regina Manifesto, était très marxisant. Dès le deuxième paragraphe du manifeste, l'objectif suivant est formulé: «We aim to replace the present capitalist system, with its inherent injustice and inhumanity, by a social order from which the domination and exploitation of one class by another will be eliminated, in which economic planning will supersede unregulated private enterprise and competition» (CCF, 1933: 1). En outre, le dernier paragraphe du manifeste commence ainsi: «No CCF Government will rest content until it has eradicated capitalism.» (1933 : 8). Toutefois, le programme demeure social-démocrate, plutôt que socialiste au sens fort, dans la mesure où il préconise la socialisation des «principal means of production and distribution» et non pas de tous les moyens de production (1933 : 2).

le changement démocratique sans recourir à la violence²³. Elle préconisait l'étatisation ou la nationalisation de certains moyens de production, mais pas de tous.

À la différence de partis socialistes de tradition social-démocrate provenant d'autres pays européens, notamment de la France et la Belgique, *la CCF, influencée par la tradition travailliste enracinée au Royaume-Uni, n'entretenait pas des rapports conflictuels avec le christianisme*²⁴. Parmi les principaux dirigeants (Woodsworth, Coldwell, Douglas, Knowles, etc.) et textes fondateurs de la CCF, plusieurs étaient identifiés au protestantisme progressiste, c'est-à-dire à un christianisme social radical de type *Social Gospel*²⁵. Ces références religieuses pouvaient soutenir, de la part des chrétiens qui s'en réclamaient, des engagements sociaux et politiques de type social-démocrate et anticapitaliste (Pelletier et Vaillancourt, 1975 : 69-76 ; Scott, 1986 ; Vaillancourt, 1988 : 75-76). Donc, à la différence du catholicisme social québécois, le christianisme social (principalement protestant mais aussi catholique), conceptualisé et pratiqué au Canada anglais pendant cette période corporatiste, était ouvert à la social-démocratie²⁶. Autrement dit, pendant les années 1930 en particulier, il n'y avait pas de problème doctrinal pour un chrétien d'adhérer à la CCF au Canada anglais, mais il y en avait au Québec. Ce facteur ne constitue pas la seule explication des difficultés historiques de la tradition CCF-NPD au Québec²⁷. Mais, c'est un facteur qui a freiné la montée de la social-démocratie au cours de la période corporatiste.

Le concept d'économie sociale, quant à lui, n'est pas utilisé en tant que tel dans le programme de la CCF. Par contre, la réalité de l'économie sociale est implicitement reconnue et soutenue. Comme le suggère le mot Co-operative, le premier des « c » du sigle, le parti CCF

²³ Le Regina Manifesto prenait l'engagement suivant : « We do not believe in change by violence » (CCF, 1933: 2).

²⁴ Dans ses mémoires, Georges-Henri Lévesque, qui a vécu en France et en Belgique au début des années 1930, reconnaît qu'en 1933, au moment où il affirmait qu'un catholique ne pouvait pas adhérer à la doctrine CCF, il n'était pas conscient des différences entre la tradition socialiste française et belge, d'une part, et la tradition travailliste en Angleterre et la tradition social-démocrate des pays scandinaves, d'autre part. Cela amène Lévesque à dire :

Durant mon séjour de formation en Europe, mes connaissances pratiques du socialisme ont surtout porté, pour ne pas dire uniquement, sur les socialismes belge et français, tous deux farouchement anticléricaux et antireligieux [...]. Il n'est donc pas étonnant que j'éprouve face au parti socialiste de chez nous [c.-à-d. la CCF] des craintes graves et même de l'agressivité. Il est vrai que le British Labour Party d'Angleterre, qui logeait officiellement à l'enseigne socialiste, se révélait, selon la mentalité anglo-saxonne, beaucoup moins doctrinaire ou radical que ses confrères continentaux et que concrètement, il n'avait rien d'antireligieux. (Lévesque, 1983 : 231).

²⁵ Sur le plan des idées, l'histoire du CCF pendant les années 1930 est indissociable de celle d'un collectif d'intellectuels progressistes qui s'appelaient *League for Social Reconstruction* (LSR) et dont les principaux leaders provenaient de l'Université de Toronto et de l'Université McGill. Dans le groupe de Montréal, on trouvait King Gordon, professeur au Christian Ethics at United Theological College à Montréal (Horn, in Scott, 1986 : xvi-xix ; Pelletier et Vaillancourt, 1975 : 70).

²⁶ Dans son ouvrage sur les catholiques et le socialisme canadien qui traite, en fait, des rapports entre les catholiques et la social-démocratie, Gregory Baum a bien documenté le fait que, pendant les années 1930 et 1940, il y avait aussi des catholiques qui avaient des engagements de type social-démocrate. Mais ils représentaient une exception (Baum, 1980).

²⁷ Le programme de la CCF était très centralisateur et étatiste. Il trahissait un manque de sensibilité par rapport à la question nationale québécoise. Le manifeste de Regina préconisait des changements constitutionnels du BNA Act pour renforcer les pouvoirs de l'État fédéral pour la conduite de l'économie (CCF, 1933: partie 9). En outre, le manifeste misait beaucoup sur une « National Planning Commission consisting of a small body of economists, engineers and statisticians assisted by an appropriate technical staff. » (Ibid., partie 1).

s'intéressait vivement à la coopération et aux coopératives. Dans le Manifeste de Regina adopté au congrès de 1933 et qui servira de programme à la CCF jusqu'en 1956, la formule coopérative est promue à quelques reprises. Dans la partie 4 du Manifeste consacrée à l'agriculture, il est question de l'«*encouragement of producers' and consumers' co-operatives*» (CCF, 1933 : 5). Dans la partie 6, la formule coopérative est encouragée de manière plus large :

[...] and such co-operative organization can be extended into wholesale distribution and into manufacturing. Co-operative enterprises should be assisted by the state through appropriate legislation and through the provision of adequate credit facilities.

CCF, 1933 : partie 6

Je n'ai pas l'intention ici de poursuivre davantage l'analyse de la place de l'économie sociale dans l'histoire des partis et gouvernements de la tradition CCF-NPD, sur la scène fédérale ou provinciale, au Canada, à partir des années 1930. Mais, on comprend ici l'importance de tenir compte de l'existence d'une configuration social-démocrate dans laquelle s'inscrivait l'économie sociale au Canada anglais, en même temps qu'il y avait une économie sociale inscrite dans une configuration corporatiste au Québec. On peut effectivement parler d'une *configuration social-démocrate* qui constituait la configuration dominante pour l'économie sociale au Canada, puisque le projet social-démocrate était très influent à la fois dans le Parlement fédéral, dans quelques législatures provinciales des provinces des Prairies et de l'Ouest canadien, dans les mouvements sociaux urbains et ruraux et dans plusieurs institutions et organisations de la société civile au Canada²⁸. L'influence social-démocrate sur la scène canadienne se maintiendra d'ailleurs avec le remplacement des partis CCF par des partis NDP à partir de 1961.

Revenons maintenant aux liens et aux différences entre la configuration corporatiste d'économie sociale qui domine au Québec et la configuration social-démocrate d'économie sociale qui domine dans le reste du Canada. Dans les écrits sur la configuration corporatiste, on a souvent mis en relief que cette configuration voulait contrer la pénétration des idées et projets communistes (ou socialistes de type marxiste) dans la société québécoise caractérisée à l'époque comme canadienne-française et catholique. Il faut ajouter que la position des élites québécoises de l'époque n'était pas seulement *anticommuniste et antisocialiste d'allégeance marxiste*. Elle était aussi *fortement anti-social-démocrate*, comme en témoigne la position catholique adoptée à l'époque contre la doctrine de la CCF. J'ai mentionné plus haut (*cf.* partie 1.3) comment la première journée d'étude organisée par les jésuites sociaux de l'ÉSP, en mars

²⁸ Le parti CCF, par exemple, a été au pouvoir en Saskatchewan de 1944 à 1961.

1933, avait été convoquée dans le but de définir une position que les catholiques devaient adopter à l'endroit de la CCF. Or, j'ai expliqué que la position adoptée lors de cette journée, non sans hésitations et nuances de la part du père Georges-Henri Lévesque, conférencier invité sur ce sujet, avait été une condamnation. Par la suite, cette position a été endossée par Monseigneur Georges Gauthier, archevêque de Montréal, en 1934, et par le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, en 1938, à la grande déception de leaders de la CCF comme J. S. Woodsworth et Frank R. Scott (lettre de Scott à Woodsworth, le 30 novembre 1938 dans Scott, 1986 : 39-40).

On peut même aller plus loin en ajoutant que le courant corporatiste qui prévaut au Québec, notamment dans les années 1930 et 1940, était opposé non seulement au communisme et à la social-démocratie, mais aussi à la démocratie libérale et au keynésianisme, perçus comme anglo-protestants et non adaptés à la culture canadienne-française et catholique qui dominait dans la province de Québec. C'est ce qui explique la critique que les intellectuels corporatistes québécois ont adressée aux rapports Beveridge et Marsh sur les politiques sociales pendant la Deuxième Guerre²⁹. Cette opposition est réaffirmée dans les années 1950 par des intellectuels corporatistes comme François-Albert Angers des HÉC qui explique la pénétration des idées des rapports Beveridge et Marsh dans le Parti libéral du Canada et la CCF comme étant la manifestation de l'infiltration des « intellectuels socialistes [...] dans les universités et le fonctionnarisme » (Angers, 1955 : 178-179)³⁰.

Il est intéressant de constater que la vision de l'économie sociale et du christianisme social qui ressort dans la configuration corporatiste dominante pendant la troisième période au Québec est plus conservatrice que celle qui, à la même période, cohabite avec la configuration social-démocrate dans le Canada anglais. C'est notamment le cas dans les provinces de l'Ouest où les Églises protestantes sont associées étroitement à l'histoire de la CCF. Au Québec, la vision corporatiste connaît son apogée au cours des années 1930-1945. Au cours des années 1945-1960, sa domination s'effrite graduellement, à mesure que les visions plus libérales et social-démocrates se frayent un chemin dans la société civile et les mouvements sociaux. Le début de la Révolution tranquille consacre la fin de la domination de la configuration corporatiste. Mais il ne signifie pas pour autant la disparition subite des idées

²⁹ Voir à ce sujet les trois articles publiés contre le rapport Marsh par le père Émile Bouvier, un économiste jésuite très représentatif de la perspective corporatiste, dans la revue *Relations*, dans les numéros d'avril, juin et septembre 1943. Voir nos commentaires dans Vaillancourt (1988 : 126-128).

³⁰ Or, Angers était un ardent promoteur de la coopération et du corporatisme. Avec d'autres intellectuels catholiques appartenant au même courant — dont Émile Bouvier, Richard Arès, Esdras Minville —, il aimait l'économie sociale, mais à condition qu'elle demeure inscrite dans une configuration conservatrice marquée au coin de l'antiétatisme.

corporatistes. Au contraire, au cours des années 1960 à 2008, ces dernières continueront à imprégner certains domaines de la vie collective³¹.

2.2. Pendant la période 4, la social-démocratie est dénigrée sur sa gauche

Si la social-démocratie était critiquée sur sa droite pendant la troisième période, elle ne tarde pas, au cours de la quatrième période, à être critiquée sur sa gauche.

Paradoxalement, au Québec, à la différence de ce qui s'est passé dans le reste du Canada et dans d'autres pays, la social-démocratie n'a pas eu la chance d'être choisie, vécue et réfléchie de manière durable par un nombre considérable de personnes, d'organisations et de partis politiques. Avant la Révolution tranquille, la perspective social-démocrate était présente dans la société québécoise, mais ses avancées étaient freinées en raison de la domination de la configuration corporatiste et nationaliste traditionnelle³². En somme, l'influence de la tradition CCF-NPD est demeurée marginale au Québec, comparativement à ce qui s'est passé dans le reste du Canada.

Avec la Révolution tranquille commence la période de nationalisme économique. Au cours des années 1960, les perspectives social-démocrates font une percée importante au Québec, en particulier pendant la deuxième moitié de la décennie. Cette percée se fait sentir dans des formations politiques nouvelles comme le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) et le PQ. Mais à la différence du NPD, le PQ ne sera pas nettement un parti social-démocrate. Il sera plutôt un parti dans lequel on trouve une tendance social-démocrate qui cohabite avec d'autres tendances plus centristes et conservatrices. Toutefois, la percée de la social-démocratie se fera sentir plus nettement dans les mouvements sociaux et dans la société civile, par exemple dans les comités de citoyens des années 1963-1970 et dans le mouvement syndical qui se radicalise à partir de 1966. Donc, la deuxième moitié des années 1960 représente une période intense de consolidation de la mouvance social-démocrate dans la société québécoise.

Mais, au cours des années 1970 et d'une partie des années 1980, tel que mentionné plus haut (*cf.* partie 1.4), la radicalisation des idéologies et des projets socioéconomiques et

³¹ Par exemple, ce courant corporatiste demeure fort à la revue *Relations* jusqu'en 1968. Au cours des années qui suivent, cette revue jésuite devient davantage pluraliste et s'ouvre à des contributions qui sont de facture social-démocrate et même marxiste et se réclament de la théologie de la libération.

³² Suzanne Clavette (2005: 505) mentionne l'appui octroyé en 1957 par certaines figures syndicales progressistes comme Gérard Picard, Pierre Vadeboncoeur et Michel Chartrand à l'expérience du Parti socialiste démocratique (PSD), un pendant québécois de la CCF.

sociopolitiques se poursuit avec l'engouement d'une portion importante des progressistes à l'endroit du marxisme vu comme instrument d'analyse et d'action.

L'appropriation du marxisme se réalise à grande vitesse dans une grande diversité de milieux, notamment dans les mouvements sociaux. À partir de 1973, surgissent plusieurs nouveaux groupes politiques marxistes qui se concurrencent pour savoir lequel sera le plus révolutionnaire, voire le plus marxiste-léniniste (ou maoïste). Cette diffusion des façons de voir et de faire marxistes et léninistes ne tarde pas à être accompagnée de fortes inclinaisons au sectarisme et au dogmatisme. Cela suscite une vive concurrence entre les diverses tendances socialistes marxistes elles-mêmes. *Cela fait naître, surtout, ce qui est important pour l'économie sociale, des suspicions et des dénonciations de tout ce qui est identifiable à la social-démocratie chez une part importante des nouveaux tenants du socialisme de tendance marxiste.* Ces luttes entre tenants du marxisme et tenants de la social-démocratie séviront de 1975 à 1985. Ces luttes laisseront des cicatrices. Elles fragiliseront les alliances qui auraient dû se développer davantage entre la gauche du PQ et celle des mouvements sociaux au moment où le gouvernement du PQ du premier mandat (1976-1981) mettait de l'avant plusieurs réformes d'orientation social-démocrate. Cette difficulté de nouer des alliances a été particulièrement tangible au moment du référendum de 1980.

Pour l'économie sociale, les implications de ce qui précède sont considérables. En effet, l'engouement pour le marxisme, voire le marxisme-léninisme et le stalinisme, touche aussi plusieurs organisations de l'économie sociale, par exemple les associations coopératives d'économie familiale (ACEF), les garderies, les banques alimentaires, etc. En somme, la cohabitation entre le marxisme de l'époque et l'économie sociale ne se vit pas aussi simplement que celle qui peut s'aménager entre la social-démocratie et l'économie sociale. Autant l'économie sociale peut s'inscrire aisément dans une vision social-démocrate, autant elle a de la difficulté à le faire dans une vision socialiste ou anticapitaliste marxiste, traversée par le dogmatisme qui fleurissait à la fin des années 1970, non seulement au Québec, mais dans plusieurs régions du Canada et dans d'autres pays du Nord et du Sud. Pourquoi en est-il ainsi ? C'est qu'avec le marxisme structuraliste de l'époque, il était impossible de parler du capitalisme au pluriel et encore moins des alternatives socialistes au pluriel (Favreau, 2008 : 132-134). Il fallait toujours parler du capitalisme et il n'y avait qu'une alternative. Conséquemment, l'économie sociale se trouvait alors critiquée. Elle était le « cheval de Troie du capitalisme » (Favreau, 2008 : 21-22). Pourquoi ? Parce qu'elle faisait miroiter des

réformes sans pour autant induire l'abolition de la totalité des moyens de production ni l'élimination des principes de l'économie de marché³³.

2.3. Pendant la période 5, la social-démocratie revient à l'ordre du jour

De 1990 à 2008, on assiste au retour du balancier en ce qui a trait à la social-démocratie. La chute du mur de Berlin, en 1989, symbolise les difficultés de la construction du « socialisme réel » inspiré de la tradition marxiste et léniniste. Dans les pays du Nord comme du Sud, au Québec comme dans le reste du Canada, dans les milieux intellectuels, dans les mouvements sociaux et dans les partis politiques de gauche, sauf du côté de quelques irréductibles, on hésite davantage à se réclamer du communisme, du marxisme, du socialisme de type marxiste, voire de l'anticapitalisme, puisque ces étiquettes sont devenues orphelines de modèles historiques inspirants.

En somme, les social-démocrates, sur la défensive en raison de la radicalisation marxiste au cours des décennies 1970 et 1980, se trouvent maintenant dans une conjoncture plus favorable à leur émancipation. En outre, plusieurs de ceux qui s'identifiaient au socialisme marxiste au cours des décennies antérieures se sont distancés, formellement ou informellement, de ces positions pour se rabattre *de facto* sur la social-démocratie. Enfin, pour les jeunes générations qui se sont conscientisées à partir des nouvelles luttes dans les champs de l'altermondialisation, du développement durable, des finances solidaires, du commerce équitable, la social-démocratie devenait un courant plus attractif que dans les décennies 1970 et 1980. Pourtant, nombre de progressistes continuent de se montrer réticents à l'idée de s'identifier à la social-démocratie³⁴.

La cinquième configuration de Lévesque fait donc place à la *possibilité d'une inscription de l'économie sociale au sein d'un projet de société social-démocrate*, ce qui n'était pas possible dans les deux périodes et configurations antérieures. Toutefois, sans être aussi discréditée que

³³ Ma critique de la difficulté du marxisme à faire preuve d'ouverture vis-à-vis de l'économie sociale s'adresse au marxisme structuraliste et intransigeant que nous avons connu au Québec (et dans le reste du Canada) au cours des années 1970 à 1985. Elle ne fait pas référence à toute forme de marxisme. Une perspective qui aurait une articulation plus harmonieuse entre le marxisme et l'économie sociale reste à développer.

³⁴ Cette réticence actuelle de la gauche à s'identifier à la social-démocratie m'a frappé lors de la lecture de « Douze contributions pour un renouvellement de la gauche au Québec » publiées récemment dans *L'avenir est à gauche*, dirigé par Pierre Mouterde (2007). De fait, la position politique de la majorité des auteurs qui ont contribué à ce livre relève *objectivement* de la social-démocratie. Mais, *subjectivement*, ces mêmes auteurs n'osent pas se déclarer social-démocrates. La grande majorité de ces auteurs se démarquent du néolibéralisme ou du « capitalisme néolibéral ». Certains, dont Jacques B. Gélinas, reprochent au PQ de n'avoir jamais été social-démocrate et de s'être éloigné encore davantage de la social-démocratie au temps de Lucien Bouchard et de Bernard Landry. Jacques Gélinas et Françoise David reprochent à Pauline Marois d'avoir lancé l'idée de « moderniser la social-démocratie ». Ces formulations et d'autres semblables donnent à comprendre que ces personnalités de gauche se définissent implicitement comme étant social-démocrates. Mais on note un malaise qui empêche une partie de la gauche québécoise d'aujourd'hui à assumer son appartenance au monde de la social-démocratie.

le modèle socialiste de type marxiste, la social-démocratie, pour s'avérer attrayante dans le nouveau millénaire, doit se dédouaner d'un certain nombre de limites qui sont apparues lorsqu'elle a été au pouvoir au Nord comme au Sud, ces 25 dernières années³⁵. Autrement dit, elle a besoin de se renouveler. D'où l'importance de prendre en compte le débat sur la *refondation* de la social-démocratie qui a surgi en France depuis les élections présidentielles du printemps 2007³⁶.

Plus près de nous au Québec et au Canada, le travail de refondation de la social-démocratie s'impose aussi. Il implique, entre autres, un retour critique sur les travers historiques de la tradition CCF/NPD telle qu'elle s'est exprimée dans les partis politiques et les mouvements sociaux au Canada et au Québec. Ces travers renvoient principalement à la *centralisation* (l'intérêt général sur le plan économique et social relève d'Ottawa et de l'État fédéral) et à l'*étatisme* (les bonnes politiques publiques sont construites uniquement par l'État et ses experts). Autrement dit, si le poids du projet corporatiste a constitué un facteur qui a freiné historiquement la pénétration des idées du CCF au cours de la période 3, cela ne veut pas dire que les défauts du CCF de l'époque, notamment sa propension à la centralisation et à l'étatisme, n'ont pas contribué aussi à faire ses malheurs au Québec. Cette réflexion critique sur les limites de la centralisation et de l'étatisme s'impose en référence à la tradition CCF/NPD au Canada et au Québec, mais aussi en référence aux visions social-démocrates véhiculées, depuis la Révolution tranquille, dans certaines parties des mouvements sociaux québécois et dans des politiques publiques mises de l'avant par le gouvernement du Québec dirigé par le PLQ ou le PQ³⁷.

Au Québec, dans la conjoncture récente, pointent les occasions de rencontres plus harmonieuses et explicites entre l'économie sociale et une social-démocratie renouvelée. Ce nouveau modèle – ou cette nouvelle configuration – est en germe dans l'évolution de la société québécoise depuis les années 1990 (voir parties 1.5 et 2.3). Mais certaines conditions sont absentes pour que ce modèle s'épanouisse et s'impose davantage face aux modèles corporatistes et néolibéraux avec lesquels il cohabite souvent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

³⁵ Contentons-nous de mentionner les difficultés des gouvernements social-démocrates en France, de 1981 à 1995, au temps du président Mitterrand, au Chili, de 2000 à 2008 au temps des présidents socialistes Lagos et Bachelet, au Brésil, depuis l'élection du gouvernement du Parti des travailleurs de Lula en 2003. Mentionnons aussi les difficultés au Canada des épisodes de gouvernements provinciaux NPD de Bob Rae en Ontario au début des années 1990 et de Gary Doer au Manitoba depuis la fin des années 1990.

³⁶ Il est possible de suivre ces débats sur la refondation du Parti socialiste français dans diverses publications progressistes françaises, notamment dans *Le Nouvel Observateur*. Dans cette revue hebdomadaire, Jean Daniel et Jacques Julliard sont revenus à plusieurs reprises depuis deux ans sur l'idée que le parti socialiste en France devait lever l'ambiguïté qui consiste à se réclamer officiellement d'une rupture avec le capitalisme alors que, dans la réalité, et cela très clairement depuis le virage de 1983, cette formation politique se réclame de la social-démocratie au sens où elle ne prétend pas rompre avec l'économie de marché, à la différence de ce que veut faire par ailleurs un projet socialiste de type marxiste (voir Daniel, 2008 : 20-21 ; Julliard, 2007).

³⁷ Je fais référence ici à une façon de voir des réformes socioéconomiques qui misent sur l'intervention de l'État sans la participation des acteurs de la société civile et du marché du travail (Vaillancourt, 2008b).

3. SIX ENJEUX CLÉS

Examinons maintenant six enjeux spécifiques qui permettent de cerner davantage la vision québécoise de l'économie sociale. Je tiendrai ici compte des constats et réflexions historiques présentés dans les deux premières parties. Les six enjeux touchent : 1) la définition de l'économie sociale ; 2) ses rapports avec l'État, le marché, la société civile et les mouvements sociaux ; 3) sa contribution à la transformation de la société ; 4) ses relations avec les gouvernements ; 5) ses interfaces avec la recherche et les universités ; 6) le réseautage des acteurs québécois de l'économie sociale au Québec, avec leurs semblables dans le reste du Canada et sur le plan international.

3.1. Sur la définition de l'économie sociale

Depuis les sommets socioéconomiques de 1996, dans nos débats québécois et canadiens, la question de la définition, souvent négligée et boudée, est devenue incontournable. Cette question nous rattrape souvent au moment où on s'y attend le moins. C'est ainsi que plusieurs personnes, au Québec comme dans le reste du Canada, au cours des dernières années, ont pensé qu'il était possible de s'intéresser au portrait de l'économie sociale (dans l'ensemble du Québec ou du Canada, dans un secteur ou sur un territoire), sans avoir besoin au préalable de faire du travail théorique sur sa définition. Mais ces personnes se sont vite butées à des désillusions. Elles ont découvert, par l'expérience, que la tâche de faire des portraits de l'économie sociale paraissait facile au point de départ, mais devenait souvent périlleuse. Elles ont fini par revenir à la tâche de définir l'économie sociale non sans avoir tenté d'abord de l'éviter.

Or, la définition de l'économie sociale ne fait pas l'objet d'un consensus pas plus au Québec qu'ailleurs³⁸. En ce qui nous concerne, comme nous l'avons indiqué dès l'introduction, *nous sommes demeurés attachés à la définition large et inclusive proposée par le Groupe de travail sur l'économie sociale* (GTÉS, 1996) et retenue au Sommet sur l'économie et l'emploi (Jetté, Lévesque et Vaillancourt, 2001 ; Vaillancourt et Tremblay, 2002 ; Kearney, 2004 ; Vaillancourt *et al.*, 2004 ; Vaillancourt, 2006). Cette définition a été réaffirmée dans le rapport final du Comité directeur du projet de coopération franco-québécois en économie sociale et solidaire (2002). Elle est large et inclusive dans la mesure où elle fait de la place non

³⁸ L'absence de consensus sur la définition de l'économie sociale peut surprendre et décevoir dans certains milieux. Mais cette situation est normale jusqu'à un certain point. En recherche, il est normal, par exemple, que les chercheurs, à partir de problématiques et de questions de recherche spécifiques, en arrivent à construire des définitions distinctes (Lévesque et Mendell, 1999). L'important est que les définitions apportées par les chercheurs soient claires, justifiées et rigoureuses.

seulement aux mutuelles, aux coopératives et aux associations qui ont des activités marchandes en vendant ou en tarifant les biens ou services produits, mais aussi – c'est là que le bât blesse souvent – à des associations qui offrent gratuitement les biens et services produits et dont le financement est assuré par des dons et des subventions. Ces associations sont souvent appelées organismes communautaires au Québec. Comme nous l'avons mentionné plus haut (voir la partie 1.5 et l'encadré 2), il n'est pas facile de comptabiliser le nombre d'associations qualifiées de non marchandes tout en retenant seulement celles qui ont recours à une main-d'œuvre salariée. Néanmoins, il nous est apparu nécessaire, quitte à devoir faire certaines estimations ayant trait aux associations non marchandes, de constituer un tableau d'ensemble qui respecte les paramètres de notre définition large et inclusive. C'est ce qui nous a amené à inclure les 8 000 associations qui font partie de l'économie sociale non marchande et n'utilisent pas de main-d'œuvre salariée.

Toutefois, *la définition large et inclusive de l'économie sociale est loin d'être partagée par tout le monde*. Dans les milieux gouvernementaux, dans la société civile, dans les mouvements sociaux, dans les organisations de l'économie sociale et les milieux de la recherche, plusieurs s'y opposent, mais souvent sans s'expliquer.

Le gouvernement du Québec lui-même, qui avait pourtant souscrit à la définition large et inclusive au Sommet d'octobre 1996, a vite pris ses distances avec elle dans sa manière de faire le suivi des dossiers touchant l'économie sociale dans l'appareil gouvernemental. Comme l'a bien expliqué Martine D'Amours (1999 et 2002), *le gouvernement du Québec a fragmenté l'institutionnalisation de l'économie sociale*. Il administre séparément ses politiques et ses programmes sur les coopératives dans le ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations (MDÉIE), les organismes communautaires autonomes dans le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les CPE dans un autre, et les autres initiatives d'économie sociale approuvées au Sommet dans d'autres lieux de l'appareil gouvernemental. Une telle fragmentation rend difficile la recension de ce qui est sous l'étiquette « économie sociale » à l'intérieur de l'appareil gouvernemental québécois. Rapidement, on a vu émerger des représentations qui suggéraient que les organismes communautaires ne faisaient pas partie de l'économie sociale. De son côté, le gouvernement fédéral, qui s'est intéressé à l'économie sociale à partir de 2004, a eu tendance, tout comme le gouvernement du Québec, à rétrécir la définition de l'économie sociale en la ramenant au marchand³⁹. On constate aussi cette tendance dans les mouvements sociaux, dans les milieux de l'économie sociale et dans les milieux de la recherche.

³⁹ À l'intérieur du gouvernement fédéral, lorsque le gouvernement Martin a reconnu et appuyé le développement de l'économie sociale au cours des années 2004 et 2005, on a pu remarquer que certaines branches du gouvernement – par exemple, Développement social Canada – faisaient de la place à l'économie sociale non marchande, tandis que d'autres – par exemple, Développement économique Canada – ne s'intéressaient qu'à l'économie sociale marchande.

Dans le mouvement des femmes, certaines dirigeantes et militantes sont amères devant les formes d'institutionnalisation de l'économie sociale qui ont été retenues par le gouvernement du Québec et entérinées par le Chantier de l'économie sociale après 1996. Leur amertume provient de ce que le mouvement des femmes, qui avait été à l'origine de la reconnaissance de l'économie sociale, *s'est senti largué au moment de l'adoption des politiques publiques destinées à soutenir l'économie sociale* après les sommets de 1996. À ses yeux, c'était comme si ces politiques avaient fait fi de certaines revendications majeures véhiculées par la Marche des femmes de 1995 (Guay, 1997 ; D'Amours, 2002 ; 2006; Kearney *et al.*, 2004 ; Favreau, 2008).

Dans le mouvement communautaire, un nombre significatif d'organisations et de leaders ont depuis longtemps manifesté des réticences à s'identifier à l'économie sociale (Kearney *et al.*, 2004). Deux facteurs principaux expliquent ces réticences. Premièrement, pour leur reconnaissance et leurs appuis financiers, plusieurs organismes communautaires trouvent qu'il est plus avantageux d'être vus par les décideurs publics comme appartenant à l'étiquette « organismes communautaires autonomes », plutôt qu'à l'étiquette « économie sociale ».

Deuxièmement, plusieurs acteurs et analystes du mouvement communautaire s'objectent à ce que le mot « économie » soit utilisé pour cerner leurs traits identitaires. Ils considèrent que les organismes communautaires sont d'abord des réalités politiques, sociales et culturelles. Dans la culture organisationnelle du mouvement communautaire, notamment dans les générations issues des années 1970 et 1980, le mot économie fait parfois problème parce qu'il est associé symboliquement à une forme de coopération avec l'économie de marché et le capitalisme. Le fait de s'identifier à l'économie, qu'elle soit sociale ou pas, est vu comme un refus de la rupture avec le capitalisme. Comme le mentionne Nancy Neamtan : « Some community organizations felt that redefining themselves as economic actors was equivalent to selling their souls » (2004 : 30).

Il y a aussi certains *chercheurs qui excluent de l'économie sociale les associations non marchandes*. Plusieurs le font sans s'expliquer. D'autres s'expliquent. C'est le cas de Louis Favreau (2008). Je ne suis pas d'accord avec lui sur ce point. Néanmoins, j'apprécie qu'il prenne la peine de communiquer son argumentaire, ce qui permet d'en débattre.

Comment résumer l'argument de Favreau ? Au départ, Favreau se penche sur les entreprises collectives qui appartiennent au domaine de la coopération et de l'économie sociale. Ce faisant, il annonce qu'il s'intéresse particulièrement à la « famille » coopérative qui cohabite avec deux autres familles, celle des mutuelles et celle des associations. En parlant *d'entreprises collectives*, Favreau annonce son souci de tenir compte de la dimension

entrepreneuriale. À la différence d'autres auteurs dont nous sommes, il ne se soucie pas de parler *d'entreprises et d'organisations*, pour rappeler que, dans la grande famille de l'économie sociale, il n'y a pas seulement des entreprises, mais aussi des organisations, comme les organisations communautaires. Dans la même veine, lorsqu'il parle des associations qui font partie de l'économie sociale, Favreau rappelle souvent qu'il s'agit *d'associations « ayant des activités économiques »* (2008 : 18). En s'exprimant ainsi, il fait référence à des associations qui vont chercher un pourcentage significatif de leurs ressources financières « en provenance de la vente de produits et/ou de services » (2008 : 93, note 9). En outre, pour lui, ce pourcentage significatif devrait être fixé plus clairement, puisque certains « vont se satisfaire de 10 % », tandis que d'autres « pourraient avancer qu'il faut par exemple 50 % des ressources ». Où mettre la limite entre 10 % et 50 % de « revenus propres » ? Favreau ne tranche pas, mais il semble pencher du côté du 50 %. Si c'est le cas, on comprend que les CPE ne feraient plus partie de l'économie sociale, puisque seulement 15 % de leurs revenus proviennent des usagers (sept dollars par jour par enfant) et 85 % de l'État québécois.

Pour fonder sa position, Favreau fait appel à deux arguments (2000 : 100-105). D'une part, il rappelle que, *subjectivement*, les intervenants du mouvement communautaire ne se reconnaissent pas dans l'économie sociale. D'autre part, il dévoile le critère objectif qui lui permet de déterminer si une association appartient à l'économie sociale ou pas. *Ce critère, c'est « l'exigence de viabilité économique »* (2008 : 101). À la lumière de ce critère, plusieurs organismes communautaires sont rapidement exclus. En effet, la mission ou la « logique première » des associations de défense de droits et de services est « la mobilisation pour la justice sociale » et le « service à la communauté locale qu'elles desservent en se voyant confier, la plupart du temps, un financement de l'État pour la mission de service public qu'elles remplissent ». Donc, pour Favreau, l'identité de ces associations non marchandes est d'abord « sociopolitique » et secondairement « socioéconomique » (2008 : 101). Bizarrement, après avoir exprimé les raisons qui fondent ses réticences, Favreau semble se rétracter. Il dit : « À la limite, on peut parler d'économie sociale non marchande » (2008 : 102). Mais le cœur n'y est pas !

Je répondrai à Favreau en trois points :

1. D'abord, l'argument voulant que les organismes communautaires ne se reconnaissent pas subjectivement dans l'économie sociale fait réfléchir, mais ne fait pas le poids. Si cet argument valait pour les organismes communautaires, il faudrait l'appliquer à bien d'autres organismes et entreprises qui ne se voient pas subjectivement comme faisant partie de l'économie sociale tout en en faisant objectivement partie. C'est le cas, par exemple, pour un nombre significatif de coopératives qui, il y a quelques années, ne se voyaient pas comme faisant partie objectivement de l'économie sociale, mais qui considèrent maintenant en faire partie.

2. En outre, en affirmant que les associations non marchandes font partie de la grande famille de l'économie sociale, on n'est pas en train de dire que ces associations ont une identité principalement économique. On reconnaît que l'identité première de ces associations provient de leurs caractéristiques d'abord sociales, culturelles, politiques, etc. Toutefois, on a le droit d'ajouter, en faisant appel à une vision substantive de l'économie, que ces organisations ont aussi une identité économique. Avec les dizaines de milliers d'emplois et centaines de millions de dollars de chiffre d'affaires qu'elles représentent, ces associations non marchandes n'ont-elles pas aussi une signification économique importante ? Cela est particulièrement vrai dans une société comme la société québécoise où leur nombre et leur poids sociohistorique sont plus élevés que dans le reste du Canada (Hall et al., 2004 ; Lévesque, 2007 : 47-48 ; Jetté, 2008). De toute manière, cette reconnaissance de la dimension économique d'organismes et entreprises non marchandes ne joue pas seulement dans le cas des organismes communautaires. Elle est de mise aussi dans le cas des établissements publics comme les hôpitaux, les centres locaux d'emploi, les centres jeunesse etc. qui font partie de l'économie publique tout en devant se financer à partir des subventions publiques. En quoi un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui aurait le statut d'établissement privé à but lucratif devrait être considéré comme plus économique qu'un CHSLD qui aurait le statut d'établissement public ? Évidemment, lorsqu'on dit qu'un CHSLD joue un rôle économique sur un territoire local, on n'est pas en train de le réduire à cette seule dimension économique. Il en est de même lorsqu'on dit qu'un organisme communautaire appartient objectivement à l'économie sociale.
3. Dans une perspective d'« économie substantive » dans laquelle l'encastrement (embeddedness) de l'économique dans le social est reconnu, l'entrepreneuriat des leaders se manifeste non seulement dans l'utilisation de ressources marchandes comme la vente de produits et de services sur le marché, mais aussi dans les initiatives qui mettent à contribution d'autres types de ressources comme les ressources non marchandes (les subventions) et des ressources non financières comme le don inhérent au travail bénévole (Laville et al., 2005 : 9-12). Après tout, l'exigence de « viabilité économique » dont parle Favreau ne doit-elle pas être respectée dans toutes les entreprises et organisations, qu'elles soient marchandes ou non marchandes ? Par conséquent, elle ne se limite pas à l'économie sociale marchande. La préoccupation de développer à tout prix des activités marchandes ne risque-t-elle pas d'aller de pair avec l'oubli ou la banalisation des objectifs sociaux de l'économie sociale et solidaire comme on le voit, par exemple, dans le dossier des entreprises d'économie sociale en aide domestique dans le contexte québécois actuel ? À force d'être incitées à cultiver leur côté entrepreneurial dans une perspective étroitement financière, les entreprises d'économie sociale ne risquent-elles pas de secondariser les conditions de travail décentes de leurs employés, de malmener les demandes de participation des usagers et communautés locales concernés, de négliger les activités de formation des parties prenantes et de perdre de vue l'objectif de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes ? L'enjeu n'est pas de faire ressortir une quelconque supériorité de l'économie sociale non marchande sur l'économie sociale marchande ou vice-versa. L'enjeu est de mettre en lumière leur indispensable complémentarité dans une perspective d'économie plurielle.

3.2. L'économie sociale en tension entre l'État et les mouvements sociaux

Nous avons eu l'occasion de le mentionner plus haut (*cf.* partie 1.5), l'originalité de l'économie sociale au Québec provient du fait qu'elle fait l'objet, notamment depuis 1996, d'une certaine *reconnaissance*, qui provient à la fois de l'État et de la société civile. Cette reconnaissance peut paraître fragile et incomplète. Elle a constamment besoin d'être réaffirmée et consolidée. Comme le rappelle souvent Nancy Neamtan, la lutte pour la reconnaissance de l'économie sociale n'est jamais terminée. Pour les acteurs concernés, la route à suivre « involves expending considerable efforts to have our existence and right to exist recognized » (Neamtan, 2003 : 188). Néanmoins, un fait demeure: cette reconnaissance existe. Elle peut compter sur un certain nombre de politiques publiques sectorielles et territoriales (CÉS, 2005).

Comment expliquer cette reconnaissance de l'économie sociale au Québec ? S'agit-il d'un cadeau de l'État ? Ou bien d'une conquête des mouvements sociaux alliés aux acteurs de l'économie sociale ? La reconnaissance de l'économie sociale s'apparente à un *compromis institutionnalisé*. La politique publique de reconnaissance de l'économie sociale, au cours des années 1990 et 2000, n'a pas été construite par l'État tout seul. Elle a été *coconstruite* à partir d'une coopération entre les acteurs de la société politique et de la société civile (Chantier de l'économie sociale, 2005 : 19 ; Vaillancourt et Favreau, 2001 ; Vaillancourt, 2008b). Autrement dit, la politique publique de reconnaissance a constitué au fil des deux dernières décennies une réponse, du moins partielle, de l'État et du gouvernement du Québec, à des demandes véhiculées dans la société civile, entre autres par les mouvements sociaux. Cette reconnaissance est à la fois l'affaire de l'État et des pouvoirs publics et celle des acteurs de la société civile et du marché.

Toutefois, même si la reconnaissance et le soutien de l'État à l'économie sociale ont connu un *saut qualitatif important en 1996*, cela ne veut aucunement dire que ces acquis politiques devaient perdurer pour une longue période, comme s'ils étaient gelés. En matière de politiques publiques, y compris celles qui apportent un soutien au développement de l'économie sociale, il n'y a *pas de gains cadencés pour toujours*. Les plus belles avancées ont constamment besoin d'être reconfirmées, reconstruites et reconsolidées. Conséquemment, depuis 1996, l'économie sociale a eu des hauts et des bas, au Québec comme ailleurs. Ces hauts et ces bas s'expliquent à la fois par l'évolution des gouvernements et des partis politiques (voir partie 3.4), de même que par celle de la qualité du réseautage entre les acteurs de l'économie sociale (voir partie 3.6) et des alliances avec les mouvements sociaux.

Certains mouvements sociaux se sont rapprochés significativement de l'économie sociale au cours des dernières années. C'est le cas du mouvement écologique, de certaines communautés autochtones et composantes du mouvement communautaire dans le domaine du logement social, du développement local et régional, de la culture, des communications, du tourisme et du loisir. Par contre, dans d'autres mouvements sociaux, les points de vue sur l'économie sociale sont diversifiés. C'est le cas dans le mouvement des femmes et dans le mouvement syndical, où certaines composantes demeurent tièdes ou réticentes.

Dans le mouvement des femmes, tel que mentionné ci-dessus (voir partie 3.1), une certaine amertume perdure depuis 1996. D'un côté, les femmes et des féministes assument des rôles importants dans le développement de plusieurs filières de l'économie sociale, par exemple dans le développement des CPE (Neamtan, dans Corbeil, Descarries et Galerand, 2002). Toutefois, certaines féministes ont gardé leurs distances et considèrent insuffisante la réponse gouvernementale aux revendications de la marche Du Pain et des Roses de 1995 (Corbeil, Descarries et Galerand, 2002 ; Guay, 1997 ; Gazette des femmes, 1997)⁴⁰. En dépit du caractère théoriquement inclusif de la définition officielle proposée par le CÉS et retenue par le gouvernement, ces féministes ont considéré que les politiques adoptées par le gouvernement ne les incluaient pas autant qu'elles le souhaitaient. Elles ont souvent critiqué par la suite l'oubli de certaines revendications rappelées, entre autres, dans le rapport du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale (COCÉS, 1996)⁴¹. Ces demandes avaient été reprises et entendues au Sommet de l'automne 1996. Mais dans certains secteurs, comme dans celui des entreprises d'économie sociale en aide domestique, il faut bien constater, avec le recul, que ces revendications ont été peu mises en application. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner, en 2008, les conditions de travail des 6 000 préposées à l'aide domestique, des femmes à 90 % (Vaillancourt, Aubry et Jetté, 2003 ; Jetté, Aubry et Vaillancourt, 2005 ; Jetté, Vaillancourt et Leclerc, à paraître en 2008).

⁴⁰ Lorsque je fais référence à des féministes qui ont été déçues de la tournure des événements à la suite de la marche Du Pain et des Roses en ce qui a trait aux femmes et à l'économie sociale et qui ont maintenu une distance critique face à l'économie sociale, je pense, entre autres, à Françoise David qui a joué un rôle important dans la direction la marche. Elle est aujourd'hui l'une des deux porte-paroles du parti politique de gauche Québec Solidaire. Or, dans un texte récent, Françoise David a tenu des propos fort constructifs concernant l'économie sociale:

Des milliers de projets économiques émergent au Québec sous le vocable d'économie sociale et solidaire. Ailleurs (je l'ai vu au Mali, au Pérou, au Nicaragua), ces projets permettent à des communautés de reprendre vie, à des jeunes d'entrer sur le marché du travail, à des femmes de commencer à prendre la parole. Au Québec, des coopératives sont nées dans divers domaines: agriculture, famille, culture, environnement, etc. Les personnes engagées dans ces projets cherchent à mettre au monde une nouvelle économie, plus humaine, plus juste, plus égalitaire et porteuse d'espoir pour ceux et celles qui y participent. L'économie sociale et solidaire n'est pas exempte d'erreurs et de faux pas. Mais on aurait tort d'y voir seulement une économie reposant sur du '*cheap labor*'. (David, dans Mouterde, 2008:72).

⁴¹ Il faut rappeler que les féministes avaient beaucoup investi dans ce comité qui a joué un rôle de médiation entre la société civile et l'État québécois, de l'été 1995 au printemps 1996. Dans le rapport *Entre l'espoir et le doute*, rendu public en mai 1996, le COCÉS s'était fait le défenseur d'une vision de l'économie sociale qui visait «la création d'emplois stables et de qualité et le développement de biens et services d'utilité collective permettant de répondre à des besoins sociaux de la communauté locale et régionale par l'utilisation de ressources du milieu» (COCÉS, 1996:2).

À l'intérieur du mouvement syndical et du mouvement communautaire, des composantes importantes travaillent au quotidien en solidarité avec les organisations de l'économie sociale. Mais il y a d'autres composantes qui ne soutiennent toujours pas « le virage économique » effectué par une partie significative du mouvement syndical et du mouvement communautaire des années 1980 et 1990 (Favreau et Lévesque, 1996). Le fait que des organismes communautaires comme les CDEC et les CDC, en alliance avec des composantes sectorielles et territoriales du mouvement syndical, s'engagent dans les communautés locales et les régions pour faire de la revitalisation industrielle, du développement local, de la création de l'emploi, de l'aménagement durable de l'environnement, etc. n'est pas toujours bien compris dans l'ensemble du mouvement syndical. Surtout lorsque ces pratiques syndicales innovatrices (par exemple, le développement des fonds syndicaux de capital de risque de la FTQ et de la CSN) sont critiquées par des intellectuels de la gauche traditionnelle qui considèrent qu'elles s'apparentent à un passage « du combat au partenariat » (voir Piotte, 1998).

3.3. Pour transformer ou réformer le capitalisme ?

Paradoxalement, au Québec comme ailleurs, les forces progressistes intéressées à la transformation de la société sont divisées face à l'économie sociale. Cette situation prévaut, notamment, depuis la reconnaissance de l'économie sociale par les pouvoirs publics en 1996. D'un côté, la percée de l'économie sociale et ses avancées au cours des dernières années ont été rendues possibles grâce à l'engagement d'une partie importante de la gauche. De l'autre, il faut le reconnaître, une autre partie de la gauche, attachée à des positions plus traditionnelles, est demeurée méfiante ou attentiste devant l'essor de l'économie sociale. Cette ambivalence mérite un examen plus approfondi.

À notre avis, l'explication des positions diversifiées de la gauche vis-à-vis de l'économie sociale a quelque chose à voir avec les réflexions faites dans la partie 2 sur l'héritage historique de la social-démocratie qui prévaut au Québec. Théoriquement, l'économie sociale devrait s'inscrire de façon harmonieuse dans une matrice social-démocrate. Historiquement, toutefois, au Québec, ce scénario ne s'est pas matérialisé aussi facilement qu'au Canada anglais. Toutefois, depuis une douzaine d'années, on assiste à un dialogue plus fécond entre l'économie sociale et la social-démocratie.

En somme, au cours des 75 dernières années, la gauche québécoise n'a pas eu la possibilité de vivre longtemps et consciemment l'expérience de la social-démocratie. Dans les mouvements sociaux, les milieux intellectuels et politiques de gauche en particulier, la social-démocratie a été éclipsée ou marginalisée par le courant corporatiste et nationaliste traditionnels, avant les

années 1960, et par les courants marxistes structuralistes, pendant les années 1970 et 1980. Autrement dit, les perspectives social-démocrates ont trouvé un contexte propice pour s'émanciper, dans un premier temps, pendant les années 1960 et, dans un deuxième temps, depuis les années 1990. Au cours des 20 dernières années, on a vu, au Québec comme ailleurs, des socialistes marxistes des générations anciennes revenir à la social-démocratie et des progressistes des nouvelles générations y venir tout court. Toutefois, cela ne veut pas dire que les social-démocrates d'aujourd'hui ont tous eu l'occasion de s'assumer en tant que tels. Ni de réfléchir sur ce que veut dire être social-démocrates aujourd'hui, après avoir été clairement anticapitalistes (ou socialistes de tendance marxiste) hier. Cela ne veut pas dire non plus que les progressistes d'aujourd'hui, qui ont été acculturés politiquement dans les années 1970 et 1980, ont eu l'occasion de faire le point et de mettre à jour leur coffre à outils pour analyser et transformer la réalité. Cela signifie que plusieurs progressistes, au Québec comme dans le reste du Canada, sont engagés dans des démarches de transition sur ces questions⁴². Or, ces démarches peuvent influencer considérablement les façons de voir l'économie sociale, notamment ses limites et ses potentialités dans la société capitaliste actuelle.

Pour bien suivre la réflexion proposée ici, il faut revenir explicitement à une question qui était au cœur des débats dans les mouvements sociaux et les milieux de gauche au cours des années 1970 et 1980 : *Quelle est la différence entre la voie socialiste de type marxiste et la voie social-démocrate par rapport au capitalisme ?* La réponse d'autrefois, aujourd'hui démodée ou refoulée, c'était que *la voie socialiste marxiste implique une rupture avec le capitalisme, tandis que la voie social-démocrate se contente de le réformer*. Pour établir la différence, on disait que la social-démocratie était *réformiste*, tandis que le socialisme marxiste était *révolutionnaire*. De plus, du point de vue du socialisme marxiste, être social-démocrate ou réformiste était très péjoratif.

Dans les années 2000, l'environnement dans lequel se poursuivent les débats entre progressistes a changé (voir parties 1.5 et 2.3). Le vocabulaire a changé aussi. Conséquemment, la distinction entre réforme et révolution est rarement utilisée, du moins de manière formelle. Cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas, à l'occasion, en filigrane dans certains débats sur l'économie sociale. Par exemple, dans le livre collectif *Social Economy* dirigé par Shragge et Fontan (2000), cette distinction se trouve dans le chapitre théorique signé par Fontan et Shragge. Dans ce texte souvent cité au Canada anglais (par exemple dans Loxley, 2007), les auteurs distinguent deux courants de littérature québécoise sur l'économie sociale. Le premier est qualifié de « *reformist* », le second de « *radical utopian* » (Fontan et Shragge, 2000 : 7-11).

⁴² Lire à cet égard le texte de Françoise David, de Québec Solidaire, dans Mouterde (2007 : 64-80). À la lecture de ce texte, on peut déduire que Québec Solidaire se définit comme une formation politique de type social-démocrate. Mais on reste sur l'impression que l'auteur a de la difficulté à assumer cette identité formellement.

Voici comment Fontan et Shragge définissent *la position réformiste* :

The reformist position is based on social compromise and consensus building within the liberal market place and defines its practice within those limits but adding the extension of democratic participation within the new socially-oriented projects. This perspective is most clearly articulated by the promotion of a new social contract which uses the social economy as a central tool in combating poverty and exclusion.

Fontan et Shragge, 2000 : 7-8

Cette caractérisation de l'approche réformiste met l'accent sur la préconisation des pratiques d'économie sociale qui ne sont pas en rupture avec ce que Fontan et Shragge appellent « the liberal market place », ce qui renvoie à l'économie de marché ou au capitalisme en tant que tel⁴³.

À la position réformiste, Fontan et Shragge opposent la « *radical/utopian perspective* » qu'ils considèrent comme plus attrayante. Cette position alternative est définie ainsi :

The radical/utopian perspective promotes the social economy as an alternative form of socio-economic development that breaks with the liberal economy. It suggests new model of society in witch the liberal market economy will be replaced by a socially-oriented economy.

Fontan et Shragge, 2000 : 8

Cette deuxième position est celle que les auteurs préfèrent. Dans cette perspective, l'économie sociale permet une rupture avec l'économie libérale et implique un remplacement de cette économie libérale de marché par « a socially-oriented economy ». Pour illustrer davantage cette approche, Fontan et Shragge réfèrent à des expérimentations qui sont influencées par la « anarchist thought » et font des emprunts aux pratiques écologistes, féministes et de développement local (2000 : 8). Sans le dire formellement, ils semblent accorder à leur deuxième approche une capacité de rompre avec le capitalisme.

Dans un ouvrage récent, John Loxley, un économiste de gauche de l'Université du Manitoba, très lié au mouvement canadien du Community Economic Development (CED), s'intéresse à *la question du sens des transformations sociales auxquelles peut contribuer l'économie sociale*.

⁴³ Pour illustrer la position réformiste qu'ils critiquent, Fontan et Shragge citent un article de Vaillancourt et Lévesque publié dans *Nouvelles pratiques sociales* (vol. 9, no 1, printemps 1996).

Pour Loxley, la question est la suivante : *Transforming or Reforming Capitalism ?* (Loxley, 2007). Dans le livre cité, Loxley pose cette question en référence au CED, une composante de l'économie sociale. Mais, dans un papier plus récent, il la pose en référence à l'ensemble des pratiques d'économie sociale (Loxley et Simpson, 2007). Dans le prolongement des analyses de Shragge et Fontan, Loxley établit une distinction entre deux approches à l'intérieur du CED et de l'économie sociale. La première se contente de *réformer le capitalisme*, tandis que la seconde, plus radicale, veut le *transformer*.

L'*approche réformatrice* est définie de la façon suivante :

On the one hand, there is a predominant view that sees the objective of CED as being that of filling gaps left by the dominant capitalist system.

Loxley, 2007 : 9

L'*approche transformatrice* est, quant à elle, définie de la manière suivante :

[...] the second view of CED [...] sees it as a possible alternative for organizing both economy and society. This vision of CED draws its inspiration from socialist or anarcho-syndicalist critiques of capitalism. [...] CED should be seen as a viable alternative to the system. Along with workers and other forms of cooperatives, CED would replace capitalism, not just compensate for its deficiencies.

Loxley, 2007 : 9-10

Cette dernière citation permet de comprendre le sens de l'*approche transformatrice* : *inspirée de la tradition socialiste (de type marxiste) et non pas de la tradition social-démocrate, elle vise non pas à réformer, mais à remplacer le système capitaliste. Autrement dit, en conformité avec la tradition socialiste marxiste, le concept de transformation du capitalisme, chez Loxley, semble viser⁴⁴ non pas un capitalisme autre, mais autre chose que le capitalisme.*

La distinction faite par Loxley entre les deux approches de l'économie sociale relève de la littérature canadienne-anglaise. Mais, si je m'y intéresse, c'est parce qu'elle illustre une façon de voir qui est présente non seulement au Canada anglais, aussi dans les débats québécois et même internationaux sur l'économie sociale⁴⁵. Toutefois, elle ne représente pas la vision

⁴⁴ Je dis « semble viser » pour bien suggérer que mon interprétation de la pensée de Loxley n'est pas tranchée et que, sur le point ciblé, cette pensée semble en transition.

⁴⁵ Dans Vaillancourt (2008b : première partie), j'ai fait ressortir comment, dans la littérature brésilienne et argentine sur l'économie sociale et solidaire, on trouve souvent une distinction entre l'économie sociale vue comme plutôt réformatrice (c.-à-d. prête à s'accommoder du capitalisme) et l'économie solidaire vue comme plutôt radicale (c.-à-d. prête à rompre avec le capitalisme).

théorique et politique dominante à l'intérieur de la grande famille de l'économie sociale au Québec. Dans la tradition québécoise de l'économie sociale des 15 dernières années, un nombre significatif de leaders, de praticiens et de chercheurs ont travaillé ensemble à diverses reprises pour *conceptualiser d'une façon originale leur façon de pratiquer et de voir les rapports entre l'économie sociale et la transformation de la société*⁴⁶. Ces démarches théoriques, menées entre autres à partir du CRISES, depuis la fin des années 1980, ont permis de développer ce qu'on pourrait appeler sans prétention *une théorie québécoise des transformations sociales*⁴⁷. Cette avancée théorique s'est nourrie des apports de l'École française de la régulation, de la sociologie européenne des mouvements sociaux et de la théorie des grandeurs. Elle a permis de développer de nouveaux outils théoriques et méthodologiques qui permettent *d'étudier les transformations dans la société en regard du passé et du futur*. D'où l'intérêt des études sur les innovations sociales susceptibles d'avoir des effets structurants sur des transformations sociales de plus grande ampleur et de plus grande portée. Ces approches novatrices ont eu des retombées à la fois sur les plans micro, méso et macro (voir Klein et Harrisson, 2007).

Vue à partir de notre fenêtre québécoise, la distinction de Loxley entre réforme et transformation nous fournit l'occasion d'ajouter un commentaire. Dans le développement récent de l'économie sociale au Québec, les acteurs et chercheurs de notre courant, tout comme ceux qui s'inscrivent dans le courant de Loxley au Canada anglais, s'intéressent vivement aux transformations profondes qui peuvent surgir. Mais, à la différence de Loxley et de ceux qui s'en réclament, *les transformations auxquelles nous nous intéressons ne sont pas obligées de passer à court ou à moyen terme par une rupture avec le capitalisme ou l'économie de marché*. Dans ce contexte, les mots « réformes » et « réformistes » ne sont plus chargés d'une connotation péjorative comme ils l'étaient, il y a 25 ou 30 ans, dans les milieux de gauche. Comme s'il fallait choisir entre réforme et révolution ! Nous nous intéressons à des innovations et à des réformes socioéconomiques qui ont des effets structurants en matière de transformation sociale.

⁴⁶ Pour comprendre ce qui s'est passé au cours des 20 dernières années, il faut souligner que certains lieux de recherche progressistes et bien branchés sur le plan international, comme le CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales) et le CIRIEC-Canada, ont contribué considérablement à renouveler en profondeur les approches théoriques. Dans ces lieux, on trouve des chercheurs comme Benoît Lévesque, Louis Favreau, Paul R. Bélanger, Margie Mendell, Marie-Claire Malo, Juan Luis Klein, Jacques Boucher, Marie J. Bouchard, Yvan Comeau, Gilles L. Bourque, Martine D'Amours, Christian Jetté, Omer Chouinard, Luc Thériault et Marie-Noëlle Ducharme, pour ne nommer que ceux-là. Ces chercheurs, en coopération avec des praticiens et praticiennes de mouvements sociaux, ont été capables, en tenant compte de la crise du socialisme réel dans divers pays du Nord et du Sud, de faire « bouger » les cadres d'analyse progressistes.

⁴⁷ Par exemple, dans un article sur la théorie de la régulation souvent cité au Québec et ailleurs, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque (1991) ont été capables, dès le début des années 1990, non seulement de dégager une synthèse robuste et pénétrante des principaux écrits de l'École française de la régulation, mais aussi d'enrichir cette théorie en s'appuyant sur des expérimentations et des recherches québécoises. Bélanger et Lévesque ont ainsi favorisé une appropriation québécoise de l'école régulationniste. Leur apport se caractérise par le souci de dépasser l'économicisme et la capacité de s'intéresser non seulement aux rapports sociaux de production, mais aussi aux rapports sociaux de consommation qui s'instaurent entre les citoyens et l'État dans les politiques publiques de type providentialiste.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la mouvance principale de l'économie sociale québécoise à laquelle nous appartenons, depuis *L'Appel pour l'économie sociale et solidaire* (CIRIEC-Canada, 1998), voit l'économie sociale comme un levier parmi d'autres pour favoriser des transformations ou des réformes qui induisent un nouveau modèle de développement. Dans une *perspective d'économie plurielle* (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001 ; Favreau, 2008), nous pensons que la reconnaissance et la consolidation des pratiques d'économie sociale et de politiques publiques qui les soutiennent permettent aux valeurs de solidarité, d'*empowerment* et de réciprocité propres à l'économie sociale de cohabiter avec les valeurs de redistribution et d'équité de l'économie publique et avec les valeurs d'efficacité de l'économie privée. De cette manière, l'économie sociale peut permettre de transformer le capitalisme sans pour autant nourrir l'illusion de le remplacer et de le faire disparaître (Laville *et al.*, 2005 ; Chantier de l'économie sociale, 2005 : 19-20). L'économie sociale dont il est question ici tend à s'inscrire de manière particulièrement novatrice dans une configuration social-démocrate renouvelée qui se distingue de la social-démocratie traditionnelle.

Autrement dit, le courant principal de l'économie sociale au Québec n'a pas la prétention de viser le remplacement du capitalisme. Nous pensons que les progressistes d'aujourd'hui doivent faire preuve de retenue et apprendre à ne pas trop parler du capitalisme au singulier comme cela se faisait souvent dans les années 1970 et 1980. Nous considérons qu'il faut plutôt *parler des capitalismes et des alternatives au pluriel* (Favreau, 2005 et 2008 : 125-126 ; 132-134). Agir autrement, ce serait oublier que nous vivons dans un contexte marqué par « l'effondrement du modèle socialiste pour les pays du Sud et du Nord » (Favreau, 2008 : 221). Nous faisons nôtre encore aujourd'hui la formulation utilisée, il y a dix ans, dans la conclusion de *L'Appel pour une économie sociale et solidaire* :

L'économie sociale n'est pas en soi un nouveau projet de société. Elle en est plutôt une composante, voire une source d'inspiration. En effet, nous avons la conviction que l'ensemble des entreprises et des organisations de l'économie sociale concourent à la définition d'un modèle de développement plus ouvert à la démocratie et à un véritable partenariat entre tous les acteurs concernés et qu'elles contribuent à transformer le système de production des

services collectifs. De ce point de vue, entreprises capitalistes et services publics devraient s'inspirer des entreprises et organisations d'économie sociale, lesquelles ont plusieurs mesures d'avance quant aux règles de fonctionnement démocratique.

CIRIEC-Canada, 1998 : 7

Dans ce contexte, la voie social-démocrate ouvre des perspectives prometteuses, mais à condition qu'elle puisse être sérieusement renouvelée et compter sur la contribution de l'économie sociale, entre autres.

3.4. Les relations avec les gouvernements

Nous avons vu (voir partie 3.2) que la reconnaissance de l'économie sociale dans la société québécoise était le fruit d'interactions entre l'État et la société civile. Selon le moment et le territoire pris en considération, ces interactions peuvent prendre la forme de dialogue de sourds, de conflits, de coopérations, de coopérations conflictuelles. Elles peuvent aussi, à l'occasion, donner lieu à ce que nous appelons de la coconstruction de politiques publiques (Lévesque, 2007 : 61 et 69 ; Vaillancourt, 2008a et 2008b). Au Québec, comme dans l'ensemble du Canada, le rôle de l'État et des gouvernements – ou des pouvoirs publics –, dans la reconnaissance ou la non-reconnaissance de l'économie sociale, peut être examiné sur le plan local (ou municipal), sur le plan provincial (ou national québécois) et sur le plan national canadien. Dans cette rubrique, nous nous pencherons sur le rôle du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral⁴⁸.

3.4.1. Les gouvernements à Québec

Nous avons analysé la reconnaissance de l'économie sociale faite par le gouvernement du Québec depuis le Sommet sur l'Économie et l'Emploi de 1996 (voir partie 1.5). Il nous reste à cerner davantage l'évolution de cette reconnaissance au cours des années 1990 et 2000 en tenant compte de la succession des gouvernements et de la vie des partis politiques qui ont participé au pouvoir depuis 1985⁴⁹ :

⁴⁸ Le rôle des pouvoirs municipaux dans la reconnaissance de l'économie sociale est fort important, par exemple dans le développement des coopératives et OBNL d'habitation. Mais nous disposons de peu d'études empiriques pour le documenter.

⁴⁹ Pour limiter notre propos, nous nous en tenons aux partis politiques qui ont exercé le pouvoir dans les gouvernements majoritaires ou qui ont partagé le pouvoir jusqu'à un certain point dans les gouvernements minoritaires. Cela nous amène à négliger des formations politiques plus éloignées du pouvoir comme Québec Solidaire et le parti Vert, même si leurs positions sur l'économie sociale peuvent s'avérer intéressantes, comme en témoignent les propos de Françoise David, de Québec solidaire, dans Mouterde (2008 : 72).

- de décembre 1985 à l'automne 1994, gouvernements majoritaires du PLQ dirigés successivement par Robert Bourassa (1985-1993) et Daniel Johnson (1993-1994) ;
- de l'automne 1994 au printemps 2003, gouvernements majoritaires du PQ dirigés successivement par Jacques Parizeau (1994-1995), Lucien Bouchard (janvier 1996-mars 2001) et Bernard Landry (mars 2001-avril 2003) ;
- du printemps 2003 à 2007 : gouvernement majoritaire du PLQ dirigé par Jean Charest ;
- de 2007 à ..., gouvernement minoritaire du PLQ dirigé par Jean Charest et opposition officielle de l'Action démocratique du Québec (ADQ), dirigée par Mario Dumont, et une deuxième opposition du PQ, dirigée par Pauline Marois.

De façon générale, nous pouvons affirmer que *l'économie sociale a été plus fortement reconnue et appuyée par les gouvernements du PQ que par ceux du PLQ*. Mais cette affirmation ne signifie pas que l'appui du PQ a toujours été clair et sans ambiguïté, ni que le PLQ n'a pas reconnu et appuyé l'économie sociale jusqu'à un certain point, par exemple lors de la célébration du dixième anniversaire du Sommet de 1996, en novembre 2006. En somme, en raison de la vigilance et de la vitalité des mouvements sociaux et de la société civile au Québec, on peut dire que la reconnaissance de l'économie sociale, au cours de la période considérée, a pu être maintenue, indépendamment des changements de gouvernement.

En outre, ce n'est pas parce que l'économie sociale dans son ensemble a connu un moment charnière en 1996, sous le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard, que certaines de ces composantes n'ont pas commencé à être reconnues par des gouvernements antérieurs. C'est le cas de la *reconnaissance des coopératives* à laquelle ont contribué, avant 1996, divers gouvernements et partis politiques pendant plusieurs décennies. C'est le cas aussi pour la reconnaissance des organismes communautaires – c.-à-d. les associations non marchandes – qui a franchi une étape importante en 1990, dans le domaine de la santé et des services sociaux, au temps du ministre Marc-Yvan Côté, sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Cette politique de reconnaissance a été élargie par la suite à l'ensemble des organismes communautaires, sous les gouvernements péquistes de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard (Jetté *et al.*, 2000 ; Jetté, 2008).

À partir de l'automne 1996, le gouvernement du Québec franchit une autre étape importante sur le plan de la reconnaissance de l'ensemble de l'économie sociale et de ses diverses composantes. La conjoncture politique est alors marquée par la poursuite fébrile du déficit zéro et des compressions des dépenses publiques qui ont des effets pervers dans certains domaines, notamment dans celui de la santé et des services sociaux (Vaillancourt, Aubry et Jetté, 2003 : chap. 2). Dans les milieux progressistes, à l'époque et dans les années qui ont

suivi, plusieurs ont eu de la difficulté à voir les politiques du gouvernement du PQ autrement que comme des politiques néolibérales (Boivin et Fortier, 1998 ; Piote, 1998 ; Gélinas dans Mouterde, 2008 : 53-55). Nous ne partageons pas ce type d'interprétation. Sans nier que certains éléments du discours gouvernemental et des politiques socioéconomiques de l'époque s'inscrivaient dans une orientation néolibérale (par exemple, les discours et politiques sur la fiscalité), nous considérons, plus nettement encore avec le recul du temps, que *plusieurs des initiatives prises par le gouvernement de Lucien Bouchard étaient des innovations structurantes qui allaient davantage dans la direction de la social-démocratie que du néolibéralisme*. Plusieurs de ces initiatives et politiques publiques, à l'origine du moins, ont été *coconstruites* avec la participation des acteurs du marché et de la société civile et s'appuyaient sur des innovations sociales et économiques ayant émergé dans les années antérieures (Lévesque, 2007 ; 2008 ; Favreau, 2008 ; Mendell et Rouzier, 2006 ; Comeau *et al.*, 2001 ; Vaillancourt et Tremblay, 2002 ; Vaillancourt, 2003 ; 2008b). Nous pensons ici aux politiques publiques qui ont permis, en une dizaine d'années, de développer :

- un programme semi-public d'assurance-médicaments, lancé en 1997 ;
- des centaines de nouveaux Centres de la petite enfance (CPE), créés au cours des années 1997-2007, pour permettre au réseau des CPE d'accueillir 200 000 enfants de moins de six ans ;
- une centaine d'entreprises d'économie sociale en aide domestique dans le domaine des services à domicile ;
- un réseau de 111 Centres locaux de développement (CLD) dont la forme de gouvernance en matière de développement local s'inspirait de la formule novatrice des CDEC et des CDC en regroupant, dans un même conseil d'administration, des leaders d'organismes communautaires aux côtés d'élus municipaux ;
- des centaines de coopératives et d'OSBL d'habitation capables d'offrir 20 000 nouvelles unités de logement à des personnes socialement vulnérables ;
- une politique de développement de la main-d'œuvre qui valorise, sur les plans national (québécois) et régional, la participation des partenaires du marché du travail (provenant du patronat, des syndicats et des organismes communautaires d'insertion au travail) (Neamtan, 2004 : 26-27).

Cette liste n'est pas exhaustive. Les initiatives qu'elle comprend sont demeurées limitées et parfois ambiguës à certains égards. Mais elles ont été souvent lancées et développées par le gouvernement du Québec au moment où les gouvernements provinciaux au Canada venaient de se faire couper les vivres à la suite de la restructuration du gouvernement fédéral au milieu des années 1990. En outre, à la différence des politiques néolibérales, plusieurs des initiatives mentionnées *visent à structurer l'offre plutôt que la demande en octroyant la préférence ou*

l'exclusivité à l'offre provenant des organismes de l'économie sociale, ce qui constitue un trait spécifique du modèle québécois des CPE, par exemple (Vaillancourt et Thériault, 2008).

Depuis le retour des libéraux de Jean Charest au printemps 2003, on a assisté à *un recul*. *Les politiques impulsées par les précédents gouvernements du PQ pour reconnaître l'économie sociale et soutenir son développement n'ont pas toutes été abandonnées. Mais dans plusieurs cas, elles ont été substantiellement infléchies et fragilisées.* Comme si le gouvernement Charest, surtout à ses débuts, reprochait aux programmes qui soutenaient directement ou indirectement l'économie sociale de constituer un héritage politique du PQ. Conséquemment, pour se démarquer, il fallait que les libéraux se distancent et se désintéressent de l'économie sociale. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, la vigilance de la société civile a permis d'empêcher le pire, comme on l'a vu, entre autres, dans les dossiers des CPE et du logement social. Depuis l'arrivée du gouvernement minoritaire de Charest, au printemps 2007, pour se démarquer de l'ADQ sur sa droite, le PLQ de Charest se déporte un peu plus vers le centre et se rapproche du PQ, ce qui est moins nocif pour la reconnaissance de l'économie sociale⁵⁰.

Là où le recul de l'économie sociale dans le gouvernement Charest s'est fait le plus sentir, c'est par *l'introduction de nouvelles politiques sur le plan de la gouvernance*. Ces changements ont affecté, entre autres, les politiques sur le développement local et régional et celles sur les structures locales et régionales présidant à l'organisation des services de santé et des services sociaux (Lévesque, 2004 : 12-17 ; Favreau, 2008 : 57-58 ; Jetté, 2008 : 370-377). Dans un cas comme dans l'autre, on observe un passage plus net de la décentralisation à la déconcentration en ce qui a trait au type de rapports entre les organismes publics en région – comme les Agences régionales de santé et services sociaux (ARSSS) et les Conférences régionales des élus (CRÉ) – et l'État québécois. Ce retour à la centralisation marque aussi les rapports entre les organismes publics sur le territoire local – les CSSS et les CLD – et les instances étatiques régionales.

Les transformations des formes de gouvernance sont inspirées des principes internationaux du *New Public Management (NPM)*. Au nom de la théorie classique de l'imputabilité, tant dans le réseau de la santé et des services sociaux que dans celui du développement régional et local, les représentants de l'économie sociale (c.-à-d. des organismes communautaires) ont été sortis des conseils d'administration des ARSSS, des CRÉ, des CSSS et des CLD. En conséquence, ce qui tend à changer, depuis quelques années, c'est le type de relations qui s'instaurent entre les acteurs de l'économie sociale et les acteurs reliés à l'État québécois sur les plans national (québécois), régional et local. On assiste à un retour à la primauté des relations unidirectionnelles du haut vers le bas. Dans un tel environnement de politiques publiques à

⁵⁰ Cela veut dire que si le gouvernement du PLQ de Jean Charest redevenait majoritaire, il serait tenté d'aller de nouveau vers la droite.

l'heure du NPM, l'économie sociale existe encore. Mais elle tend à devenir davantage un instrument qu'un partenaire de l'État (et du marché) (Bourque, 2005 ; Proulx, Bourque et Savard, 2007 ; Jetté, à paraître en 2009).

Il n'est pas nécessaire d'insister: dans un tel contexte, il y a moins de place pour la coconstruction des politiques publiques. C'est ce qui fait dire à Favreau : « *La cohabitation* [de l'économie sociale] *avec l'État continue. Elle a cependant en bonne partie changé de sens.* Elle va aujourd'hui dans une autre direction, celle de la valorisation des acteurs économiques privés (les PPP, c'est-à-dire les partenariats public/privé, la tentative de privatisation des OBNL, celle du recadrage des CPE) » (2008 : 180).

3.4.2. Les gouvernements à Ottawa

Passons maintenant à la reconnaissance de l'économie sociale relevant de l'État fédéral en reprenant succinctement des éléments d'un texte plus approfondi (Vaillancourt et Thériault, 2008). Pour suivre l'évolution de ce qui s'est passé du côté des gouvernements fédéraux, partons de l'évolution des gouvernements depuis 1993 :

- Jean Chrétien a été à la tête de plusieurs gouvernements majoritaires du PLC pendant 10 ans, soit de 1993 à décembre 2003 ;
- puis, à la suite du départ volontaire de Chrétien, Paul Martin a été élu chef du PLC et dirigé deux gouvernements libéraux à l'intérieur d'une courte période de 26 mois. Le premier gouvernement de Martin était majoritaire (de décembre 2003 à l'automne 2005). Le deuxième, à la suite des élections de l'automne 2005, était minoritaire et s'est terminé en janvier 2006 ;
- de janvier 2006 à octobre 2008, Stephen Harper dirige un gouvernement minoritaire du PCC⁵¹ ;
- les élections du 14 octobre 2008 marquent le début d'une nouvelle période.

Quelles ont été les politiques de ces divers gouvernements fédéraux au sujet de la reconnaissance de l'économie sociale ?

1. Pendant les 10 années des gouvernements majoritaires du PLC dirigés par Jean Chrétien (de 1993 à 2003), le concept d'économie sociale n'était pas utilisé dans le discours et les politiques publiques. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas, en continuité avec des initiatives prises sous les gouvernements antérieurs, des politiques et des mesures pour reconnaître certaines composantes spécifiques de l'économie sociale, notamment les coopératives et les

⁵¹ Les deux gouvernements minoritaires qui se sont succédé au fédéral, soit le deuxième gouvernement libéral de Martin et le gouvernement conservateur de Harper ont signifié, dans une certaine mesure, une participation complexe au pouvoir d'un total de cinq partis politiques. Cela inclut le NPD, le Bloc québécois et les Verts, en plus du PLC et du PCC.

associations anciennes et nouvelles (comme les organismes de charité et le développement économique communautaire [DEC]). En 1999, le gouvernement de Chrétien a lancé le Voluntary Sector Initiatives (VSI). Il y consacre un budget de 94 millions de dollars pour une période de cinq ans (1999 à 2004). Le VSI visait la reconnaissance de la composante associative de l'économie sociale, notamment le volet non marchand des associations. Mais sur le plan du discours du VSI, le lien avec l'économie sociale n'était pas fait, comme c'est souvent le cas dans la « US Legacy » du tiers secteur ou du Non-Profit Sector (Evers et Laville, 2004 ; Vaillancourt 2006)⁵².

2. Pendant les 26 mois des deux gouvernements de Martin, l'économie sociale occupe une place importante dans le discours officiel et dans les engagements budgétaires. Deux initiatives de politiques publiques ont eu des implications concrètes pour l'essor de l'économie sociale. En premier lieu, il y a le programme du Early Learning and Child Care (ELCC) qui est annoncé en 2004 et lancé dans le budget de février 2005. Le gouvernement y engage cinq milliards de dollars en cinq ans. Il s'agit d'un programme de partage de coûts qui veut respecter les compétences des provinces tout en spécifiant que la source d'inspiration est le modèle québécois des CPE qui confère une place privilégiée à l'économie sociale. En deuxième lieu, il y a le programme annoncé dans le budget de 2004 pour soutenir spécifiquement l'économie sociale pendant cinq ans. Budget consacré: 132 millions de dollars. Dans cette enveloppe, il y a des mesures pour soutenir des initiatives d'économie sociale dans diverses régions du Canada. Il y a aussi un volet de 15 millions de dollars pour soutenir la recherche en partenariat sur l'économie sociale au Canada. Cette enveloppe dédiée à la recherche sera transférée pour des fins de gestion au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) (Vaillancourt et Thériault, 2008).
3. Le nouveau gouvernement conservateur de Stephen Harper, arrivé au pouvoir en janvier 2006, n'utilise pas le concept d'économie sociale dans son vocabulaire ni dans ses politiques publiques. Il ne se sent pas lié par les engagements du gouvernement Martin. C'est ainsi qu'il a résilié les engagements pris avec les provinces qui avaient signé une entente dans le cadre du programme Early Learning and Child Care (ELCC) sur les garderies, sauf pour ce qui concerne les deux premières années. En ce qui a trait au programme spécifique de cinq ans sur l'économie sociale, le gouvernement Harper a fait marche arrière. Toutefois, la partie de 15 millions de dollars pour la recherche partenariale a été sauvée, dans la mesure où l'enveloppe budgétaire a été transférée au CRSH. Pour le reste, les sommes prévues pour des projets de développement en économie sociale dans diverses régions du Canada sont retenues, à l'exception d'une somme prévue pour la Fiducie du Chantier de l'économie sociale au Québec (Mendell et Rouzier, 2006)⁵³.

Comment expliquer cette évolution en dents de scie du côté de l'État fédéral ? Voici quelques pistes.

⁵² En conséquence, le VSI a été vu *subjectivement*, de l'intérieur comme de l'extérieur, comme n'ayant pas de lien avec l'économie sociale. Pourtant, *objectivement*, elle en avait. Certains ont commencé à le comprendre après son démantèlement en 2004.

⁵³ Les ententes initiales entre le Chantier de l'économie sociale et le gouvernement fédéral prévoyaient, au départ, sous le gouvernement Martin, une contribution financière de 28,5 millions de dollars de Développement économique Canada. Par la suite, sous le gouvernement Harper, la participation fédérale a été maintenue, mais ramenée à 22,8 millions de dollars. (Voir l'encadré 3; Chantier de l'économie sociale, 2006a; 2006b; K. Lévesque, 2006).

3.5. Les liens avec la recherche et les universités

Aujourd'hui comme hier, de nombreux liens existent entre les acteurs socioéconomiques de l'économie sociale et la recherche menée tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur de l'université. Nous mettrons ici l'accent sur ce qui s'est passé depuis la fin des années 1960 sur le plan de la recherche. Nous le ferons en identifiant d'abord les dispositifs utilisés. Puis, nous nous pencherons sur certaines caractéristiques de ces activités de recherche, notamment sur le fait qu'elles misent souvent sur un partenariat original entre la communauté et l'université.

Nous n'avons pas l'intention d'être exhaustif en ce qui a trait à l'identification des dispositifs de recherche soutenant l'économie sociale. Notre objectif est plutôt d'illustrer l'originalité de la recherche dans ce domaine. *Quelques infrastructures de recherche sont anciennes et souvent centrées sur les coopératives :*

- le *Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada)* est lancé en 1966, à l'Université Sir George William (qui deviendra l'Université Concordia en 1974), à l'initiative d'Arthur Lermer, directeur du département d'économie. Ce dernier est secondé par son collègue Georges Davidovic à partir de 1968. À cette époque, le CIRIEC-Canada favorisait une alliance entre des universitaires et des dirigeants d'entreprises intéressés aux entreprises coopératives et publiques (Lévesque, 2008b). En 1977, peu de temps après l'arrivée du PQ au pouvoir à Québec, avec l'accord de la première équipe de direction anglophone⁵⁴, une direction plus francophone et interuniversitaire prend la direction du CIRIEC-Canada. Le siège social de la revue déménage à l'École des Hautes Études commerciales (HEC). La revue, d'abord connue sous le nom de *Revue du CIRIEC*, s'appelle *Coopératives et développement*, en 1983, et, enfin, *Économie et solidarités*, en 1995. Benoît Lévesque a été très lié à l'évolution du CIRIEC-Canada à partir de 1979. Voici comment il voyait son rôle :

À partir de 1978, le CIRIEC-Canada devient exclusivement francophone et se donne les coopératives comme objet principal de recherche. Il prend alors provisoirement ses distances par rapport au CIRIEC International au profit de l'Université coopérative internationale (UCI) créée en 1977 par Henri Desroche.

Lévesque, 2008a : 10

Cette distanciation du CIRIEC International dure jusqu'en 1985. À partir de ce moment, le CIRIEC-Canada resserre à nouveau ses liens avec le CIRIEC International de même qu'avec la revue *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*. Au cours des années 1990 et

⁵⁴ Lermer entrevoyait que l'arrivée d'un nouveau gouvernement du PQ amenait une conjoncture plus favorable au développement des coopératives et de la recherche sur ces dernières. À ce moment, il considérait qu'une nouvelle direction du CIRIEC-Canada, plus enracinée dans la société québécoise, pourrait plus facilement permettre au CIRIEC-Canada de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par la conjoncture (Lévesque, 2008b).

2000, il élargit son objet d'étude. Dorénavant, il s'intéresse non seulement aux coopératives, mais aussi à l'économie sociale et à l'économie publique. Il devient un lieu dynamique de concertation entre les acteurs de l'économie sociale, des entreprises publiques et les chercheurs universitaires (Lévesque, 2008b). Il se présente comme un outil qui contribue au réseautage de l'ensemble des forces vives de l'économie sociale entre elles et cela, même dans les moments où les tensions entre les composantes internes de l'économie sociale deviendront plus sensibles (voir partie 3.6) :

- *l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)*, mis sur pied en 1967 grâce à la collaboration du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) (Favreau, 2008 : 257-258) ;
- le *Centre d'étude Desjardins en gestion des coopératives* de l'École des HEC, créé en 1975, grâce au soutien du mouvement coopératif (Favreau, 2008 : 253-254) ;
- la *Chaire en coopération Guy-Bernier* de l'UQAM, lancée en 1986 (Favreau, 2008 : 252-253) ;
- à partir de 1986, sous la direction de Benoît Lévesque et Paul-R. Bélanger, on assiste à l'émergence du *Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*. Au cours des années 1990 et 2000, ce centre de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire a eu, sur le plan théorique, une influence considérable sur la majorité des dispositifs de recherche qui s'intéressent à l'économie sociale et sur un certain nombre de leaders et d'intervenants socioéconomiques attirés par sa vision. J'ai mentionné plus haut l'apport original et substantiel du CRISES au renouvellement des cadres théoriques de gauche (voir partie 3.3). Le CRISES recrute des membres dans diverses universités (Université du Québec en Outaouais [UQO], HEC, Université Laval, Université du Québec à Rimouski [UQAR], Université Concordia, Université de Sherbrooke, Institut national de recherche scientifique [INRS], etc.). Tout au long de son histoire, le CRISES manifeste son intérêt pour des recherches sur les coopératives et les associations, sans négliger le thème de la démocratisation dans les entreprises privées et publiques et celui de la contribution des mouvements sociaux et de l'économie sociale à la transformation de la société. Le CRISES joue le rôle *d'incubateur pour élaborer un nouveau paradigme progressiste* – voire un nouveau modèle de développement (local, social, économique, international et durable) – qui offre une alternative non seulement au paradigme néolibéral, mais aussi au paradigme social-étatiste auquel une partie de la gauche traditionnelle demeure attachée (Favreau, 2008 : 243-244).

Au cours des années 1990 et 2000, plusieurs nouveaux dispositifs de recherche s'ajoutent aux plus anciens qui continuent d'exister. Parmi eux, mentionnons :

- le *Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS)*, créé en 1992, et l'équipe de recherche partenariale *Économie sociale, santé et bien-être (ESSBE)*, créée en 1997, qui s'intéressent à l'apport de l'économie sociale dans la transformation de l'État providence et des politiques sociales (Favreau, 2008 : 249-250) ;

- la *Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités* (CRDC) de l'UQO. La CRDC, mise sur pied en 2002, existait depuis 1995 sous le nom de Chaire de recherche en développement communautaire. Louis Favreau en est le titulaire. La CRDC a fait de multiples travaux sur l'apport de l'économie sociale dans le développement local et régional dans les pays du Sud comme du Nord (Favreau, 2008 : 254-255) ;
- l'*Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale* (ARUC-ÉS) est lancée en janvier 2000 pour une période d'expérimentation de trois ans (2000-2002). Elle fait partie de la première génération des ARUC soutenues par le CRSH. Dirigée au départ par Benoît Lévesque, de l'UQAM, et Nancy Neamtan, du Chantier de l'économie sociale, elle regroupe cinq partenaires principaux et une trentaine de partenaires sectoriels. Elle mobilise une trentaine de professeurs-chercheurs dans diverses universités (UQAM, Université Concordia, UQO, Université du Québec à Chicoutimi [UQAC], Université du Québec à Rimouski [UQAR], etc.). Après une période de transition, en 2003, l'ARUC-ÉS a été reconfirmée plus nettement pour une période de cinq ans (de 2004 à 2009) sous la direction de Jean-Marc Fontan et de Nancy Neamtan (Favreau, 2008 : 244-245) ;
- la *Chaire de recherche du Canada en économie sociale*, créée en 2003. Marie J. Bouchard en est la titulaire ;
- l'*Alliance de recherche universités-communautés Innovation sociale et développement des communautés* (ARUC-ISDC), créée en 2006, sous la direction de Lucie Fréchette, de l'UQO. Cette ARUC compte trois axes de travail : développement social, développement socioéconomique et développement international (Favreau, 2008 : 262) ;
- l'*Alliance de recherche universités-communautés Développement territorial et coopération* (ARUC-DTC), créée en 2007, dirigée par Bruno Jean, du Centre de recherche en développement des territoires (CRDT) et de l'UQAR, et Marie-Joëlle Brassard, du CQCM (Favreau, 2008 : 245-246).

La liste qui précède est impressionnante. Elle n'en demeure pas moins incomplète, car elle n'incorpore pas plusieurs regroupements de chercheurs qui participent à la recherche sur l'économie sociale, dont le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CERIS), à l'UQO, le Groupe de recherche et d'intervention régionale (GRIR) à l'UQAC, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEC), à l'UQAR, la nouvelle Chaire en action communautaire de l'UQO, le Groupe de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (GRIDES), à l'Université Laval, etc. (voir Favreau, 2008). Il faudrait ajouter aussi les nouvelles équipes de chercheurs en partenariat, soutenues par le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS), à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à l'Université de Sherbrooke et à l'UQAC.

Ces dispositifs de recherche anciens et nouveaux présentent des caractéristiques importantes qui nous inspirent quelques commentaires.

- 1) Au Québec comme dans le reste du Canada, les équipes de recherche universitaires engagées dans la recherche sur l'économie sociale sont *multidisciplinaires*. La participation des disciplines scientifiques est cependant inégale. Paradoxalement, on trouve une faible participation de chercheurs appartenant à des départements d'économie et de science politique. Par contre, on note une forte présence de chercheurs provenant des départements de sociologie, de travail social, de géographie, de sciences administratives et d'études urbaines (Lévesque, 2005 : 7) ;

- 2) Un grand nombre de chercheurs engagés dans des recherches sur l'économie sociale au Québec ont fait le choix de faire des *recherches en partenariat* de façon plus ou moins serrée et symétrique avec des acteurs socioéconomiques et parfois sociopolitiques engagés sur le terrain dans le développement et le soutien des pratiques de l'économie sociale. La tradition de la recherche-action faisant appel à des coopérations étroites entre chercheurs, gestionnaires et praticiens existait déjà dans des lieux comme le CIRIEC-Canada, le Centre de gestion des coopératives de HEC et l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), au cours des années 1970 et 1980. Cette tradition a continué d'être valorisée et mise en application dans des lieux comme le CRISES, le LAREPPS, la CRDC, etc., dans les années 1990. Elle a été resserrée encore davantage avec la formule des équipes de recherche en partenariat rodée au Conseil québécois de recherche sociale (CQRS) à partir de 1992, puis avec la formule des ARUC promue par le CRSH à partir de 1999. Les informations fournies plus haut sur les dispositifs de recherche sur l'économie sociale permettent de constater que pas moins de quatre ou cinq ARUC ayant directement ou indirectement l'économie sociale comme objet d'étude existent actuellement au Québec. Ce dynamisme de la recherche partenariale en économie sociale n'est pas un hasard. Elle révèle que les chercheurs, depuis plusieurs décennies, avaient accumulé une expertise qu'il a été possible de mettre à contribution dans des projets d'ARUC spécifiques, lorsque la formule des ARUC a été lancée. À mesure qu'elle est expérimentée, la formule de la recherche en partenariat permet à ceux qui la pratiquent de mieux cerner sa nature, ses conditions, ses possibilités, ses difficultés et ses écueils. La recherche en partenariat s'apparente à une nouvelle forme de *coconstruction dans la production et la diffusion des connaissances*. Cette coconstruction à laquelle participent des acteurs universitaires et des acteurs de la communauté ne va pas sans tensions. Elle implique des négociations entre deux types de pratiques (Chantier de l'économie sociale, 2005 : 23 ; Vaillancourt, 2007; ARUC-ÉS et RQRP ÉS, 2007). Dans son ouvrage récent, Favreau a attiré l'attention sur des écueils possibles (Favreau, 2008 : 238-240).

3) *L'expérience québécoise de recherche partenariale sur l'économie sociale a constitué un point de référence à partir de 2003 pour certains acteurs de la société civile et de la société politique au Canada, au moment où Paul Martin s'apprêtait à prendre le pouvoir à Ottawa. On peut parler d'une contribution québécoise au développement du dispositif de recherche partenariale sur l'ÉS dans l'ensemble du Canada si on considère, par exemple, les demandes du Chantier de l'ÉS adressées au gouvernement Martin, la valorisation de la recherche dans le plan Martin et la proposition de Lévesque et Mendell (2005) au CRSH – dans laquelle ils suggéraient d'encourager la recherche partenariale sur l'économie sociale dans six régions du Canada.*

3.6. Le réseautage des acteurs de l'ÉS

La capacité de réseautage constitue un autre trait original du mouvement de l'économie sociale au Québec. Il est intéressant à cet égard de voir comment les acteurs québécois de l'économie sociale se réseautent d'abord entre eux au Québec, puis avec leurs collègues ailleurs du Canada et, enfin, avec d'autres acteurs de l'économie sociale sur le plan international.

3.6.1. Le réseautage à l'intérieur du Québec

En 2005, Louis Favreau a lancé un pavé dans la mare en publiant un texte dérangeant sur ce qu'il appelait les « regroupements nationaux d'économie sociale au Québec ». Ce texte a dérangé parce que, à ce moment-là, la façon de voir la plus répandue dans les milieux de l'économie sociale, à l'intérieur et à l'extérieur du Québec, accréditait la représentation voulant que le Chantier de l'économie sociale soit le seul regroupement national (au sens provincial québécois) qui cherchait à fédérer et à représenter l'ensemble des composantes de l'économie sociale au Québec. Par son texte, Favreau a voulu secouer cette manière de voir. Il a contesté l'image voulant que le Chantier soit « le réseau des réseaux ». En parlant des regroupements nationaux de l'économie sociale au pluriel, dans son texte de 2005 et d'autres textes ultérieurs (2006 ; 2008), Favreau a attiré l'attention sur le fait qu'il y a au moins *deux grands regroupements nationaux* d'économie sociale au Québec, le *Chantier de l'économie sociale (CÉS)* qui représente principalement des associations, mais aussi des coopératives appartenant principalement aux nouvelles générations, et le *Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)*, qui représente la grande majorité des coopératives.

Que penser de la thèse de Favreau sur les deux regroupements nationaux ? À mon avis, elle a, au début, dérangé et créé des tensions au sein même de la grande famille de l'économie sociale. Mais, avec le temps, il se pourrait qu'elle ait contribué à la dynamisation de l'économie sociale en aidant notamment le CQCM et un nombre croissant de ses coopératives membres à s'identifier plus nettement à l'économie sociale. Entre 1996 et 2005, le CCQ/CQCM avait eu de la difficulté à se situer clairement vis-à-vis du concept d'économie sociale et de la volonté du Chantier de l'économie sociale de rassembler sous sa houlette toutes les composantes de l'économie sociale. Tout en ayant participé à la démarche de l'*Appel pour l'économie sociale et solidaire*, en 1998 (CIRIEC-Canada, 1998), le CCQ/CQCM a mis du temps avant de se reconnaître comme faisant lui-même partie de la grande famille de l'économie sociale et même d'utiliser le concept. Le mot « économie sociale », par exemple, n'est pas souvent utilisé dans des textes importants comme le *Plan d'ensemble 2004-2007* (CCQ, 2004a) et le *Rapport annuel de 2006* (CQCM, 2007). Mais dans ce dernier rapport, le CQCM se réclame de la bannière de l'économie sociale en mentionnant le fait qu'il a pris avec ses membres « plus de 25 engagements dans le cadre du Sommet de l'économie sociale et solidaire qui se tenait en novembre [2006] » (CQCM, 2007 : 10).

De son côté, pendant les premières années de son existence, pendant que le CCQ/CQCM hésitait à s'identifier à l'économie sociale, le CÉS pouvait aisément se voir et être vu comme le réseau qui regroupait l'ensemble de l'économie sociale. Sans avoir fait un inventaire exhaustif des textes dans lesquels le CÉS se définit, j'ai remarqué qu'il se présente souvent comme « *a* » network of networks et non comme « *the* » network of networks. Par exemple, dans un texte daté de 2004, Nancy Neamtan présente le chantier de la manière suivante : « The Chantier is *a network of networks* whose purpose is to promote the social economy. It supports new projects, encourages consultation between the diverse actors in this sector, and ensures that they have representation in the public domain » (Neamtan, 2004 : 28).

Cette formulation revient dans d'autres textes (CÉS, 2005 : 19). Elle était correcte en 2004. Elle est en bonne partie correcte encore en 2008, à condition que le CÉS ne se voit plus comme le seul « network of networks » dans le domaine de l'économie sociale ni comme le regroupement qui assume des fonctions de consultation et de représentation de tous les acteurs de l'économie sociale. En effet, le CQCM est aussi *de facto* « a network of networks » pour peu qu'on examine son histoire, ses membres et ses activités en référence aux coopératives et aux mutuelles (Simard, 2004 ; CCQ, 2004a et 2004b ; CQCM, 2007).

On peut aussi ajouter qu'il y a plus que deux regroupements nationaux d'économie sociale au Québec en tenant compte de notre définition qui inclut les associations ou organismes communautaires qui font partie de l'économie sociale non marchande. Il est alors possible de

faire le constat que, du côté de ces associations, il y a plusieurs *réseaux sectoriels et régionaux* qui regroupent diverses sous-composantes spécifiques.

Au Québec, donc, les acteurs de l'économie sociale disposent d'une diversité de regroupements nationaux, sectoriels, régionaux et parfois locaux pour se réseauter, se reconnaître, se faire reconnaître, se faire entendre dans le débat public faire des représentations auprès des pouvoirs publics et leurs alliés dans la société civile et négocier avec eux. Cette diversité de dispositifs implique à l'occasion des tensions, voire des conflits, à l'intérieur même de la grande famille de l'économie sociale au Québec. Mais elle peut aussi être vue comme un signe de dynamisme et un indicateur de croissance.

3.6.2. Le réseautage avec le Canada anglais

Au cours des dix dernières années, le réseautage entre les acteurs québécois de l'économie sociale et le reste du Canada s'est tissé de diverses manières et grâce à la contribution de divers acteurs. Nous faisons référence aux contacts entre acteurs québécois et canadiens de composantes de l'économie sociale et aux contacts entre les acteurs des mouvements sociaux, des milieux de la recherche et des représentants de partis politiques fédéraux, notamment avec le PLC de l'époque de Paul Martin (2004-2006).

Sur le plan du réseautage, l'année 2003 apparaît comme un point tournant. Jusqu'en 2003, l'expérience québécoise de l'économie sociale était connue et suscitait l'intérêt dans une grande diversité de milieux progressistes au Canada anglais. Mais, la plupart du temps, cette expérience était vue comme pertinente pour le Québec, mais abstraite pour le reste du Canada⁵⁵.

Avant 2004, le concept d'économie sociale n'est pas utilisé dans le discours du gouvernement fédéral, même si certains hauts fonctionnaires fédéraux, sentant venir le nouveau gouvernement Martin et connaissant l'intérêt de Paul Martin pour l'économie sociale, prennent des initiatives pour s'appropriier et valoriser le concept. Par contre, ce concept est connu mais est peu utilisé par des leaders canadiens des composantes objectives de l'économie sociale (actifs dans le *Non-Profit sector*, les coopératives ou le développement économique communautaire). Les personnes impliquées dans le VSI depuis 1999 (*cf.* partie 3.4) avaient de

⁵⁵ Au cours de l'automne 2002 et de l'hiver et du printemps 2003, j'ai fait une tournée de conférences sur l'économie sociale et le tiers secteur dans toutes les provinces canadiennes, sauf l'Île-du-Prince-Edward, en m'appuyant sur certaines conclusions d'un ouvrage collectif que nous venions de publier sur *The Social Economy and Health and Welfare in Four Canadian Provinces* (Vaillancourt et Tremblay, 2002). Ces conférences et les discussions qui s'y rattachaient m'ont permis de constater que l'expérience de l'économie sociale au Québec suscitait beaucoup d'intérêt. Mais une interrogation surgissait souvent : est-ce que cette expérience québécoise pourrait avoir des retombées dans d'autres régions du Canada?

la difficulté à faire des liens entre leurs pratiques et celles de l'économie sociale au Québec. À part Jack Quarter qui a joué un rôle de précurseur, peu de chercheurs utilisent le concept d'économie sociale au Canada anglais.

Avant 2004, le réseautage entre les acteurs québécois de l'économie sociale et le Canada anglais se fait d'abord entre les acteurs de l'Economic Development (CED) au Canada anglais et au Québec, sans doute parce que les personnes impliquées dans le CED au Canada savent que Nancy Neamtan, la PDG du Chantier de l'économie sociale au Québec, a d'abord été impliquée dans le RESO (Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest [de Montréal]) et dans le réseau québécois du CED depuis 1983. Donc, la diffusion de l'expérience de l'économie sociale au Québec, avant 2004, se fait beaucoup à partir d'une alliance entre le CÉS et le Canadian CED Network (CCEDNet). Pendant ce temps, le Non-Profit Sector et le secteur coopératif ne sont pas impliqués dans un type de réseautage équivalent, en bonne partie parce que la majorité des acteurs de ces deux secteurs ne se reconnaissent pas subjectivement dans le label de l'économie sociale⁵⁶.

À son arrivée au pouvoir en décembre 2003, le premier ministre Paul Martin ne tarde pas à donner des signaux clairs à l'effet qu'il est intéressé à promouvoir l'économie sociale, comme nous l'avons mentionné plus haut (cf. partie 3.4). Ce virage politique du gouvernement fédéral n'était pas improvisé. Il avait été préparé, plusieurs années auparavant, par les liens qu'avaient développés Paul Martin et Nancy Neamtan à partir de leurs enracinements de longue date sur le territoire du Sud-Ouest de Montréal, l'un comme député, l'autre comme leader du RESO (Neamtan, 2004 : 26). Cela signifie que l'expérience de l'économie sociale et du Chantier de l'économie sociale était connue par Paul Martin avant son arrivée au pouvoir. Ainsi, au cours des années 2004 et 2005, l'appui donné par les deux gouvernements de Paul Martin à l'économie sociale change de manière importante la conjoncture politique sur la scène canadienne, même si cette orientation ne devait durer que 26 mois.

En effet, la politique du gouvernement fédéral favorable à l'économie sociale sera désavouée et en partie détruite par le nouveau gouvernement minoritaire de Stephen Harper qui arrive au pouvoir le 26 janvier 2006 (voir partie 3.4 et Vaillancourt et Thériault, 2008). Néanmoins, cette politique conservera certains effets structurants dans la société civile canadienne même après son abandon par l'État fédéral. La recherche en partenariat sur l'économie sociale dans six régions du Canada survivra pour une durée de cinq ans (2006-2010). Le Canadian Social Economy (SE) HUB et les six Regional Nodes, aménagés sur le modèle de la recherche

⁵⁶ Cela n'empêche pas les acteurs du mouvement coopératif au Québec de cultiver des liens étroits avec leurs semblables dans le reste du Canada. Par exemple, le CQCM se concerta avec le Conseil canadien de la coopération (CCC) et la *Canadian Co-operative Association* (CQCM, 2007: 3 et 8).

partenariale, à la suite de suggestions faites par Benoît Lévesque et Margie Mendell au CRSH, en 2004, ont été sauvegardés. Cela signifiait que, dans différentes régions du Canada, des acteurs socioéconomiques impliqués concrètement dans les diverses composantes de l'économie sociale (*Non-Profit*, coopératives, CED et autres organismes communautaires) s'associaient pour une période de cinq années (de 2006 à 2010) à des chercheurs universitaires pour produire, diffuser et transférer des connaissances sur l'économie sociale. Cette nouvelle réalité, alimentée par la recherche en partenariat sur l'économie sociale, a encouragé les acteurs des coopératives et des *Non-Profit organizations*, à se reconnaître de plus en plus dans l'économie sociale, tout comme les acteurs du CED avaient commencé à le faire avant eux, en raison des liens privilégiés qu'ils entretenaient avec les acteurs du CED au Québec et avec le Chantier de l'économie sociale.

*L'arrivée du gouvernement conservateur de Harper demeure un coup dur pour l'économie sociale*⁵⁷. Néanmoins, certains changements générés par la politique de Martin pourraient conserver des effets positifs dans la société civile. Dorénavant, au Canada comme au Québec, un nombre croissant de personnes actives dans les coopératives, les associations et les mutuelles, de même que leurs alliés dans les mouvements sociaux et les universités, se reconnaissent dans le label de l'économie sociale. Cela crée de meilleures conditions pour la sensibilisation auprès d'autres décideurs et partis politiques non seulement sur la scène fédérale, mais aussi sur les scènes provinciales, territoriales et municipales. Sur la scène fédérale, par exemple, les promoteurs de l'économie sociale ne devraient pas attendre au lendemain d'une élection pour sensibiliser des personnes influentes dans le PLC, le NPD et le Bloc québécois à l'apport possible de l'économie sociale au renouvellement des politiques publiques.

3.6.3. Le réseautage international

Depuis plusieurs décennies, les acteurs québécois de l'économie sociale se sont engagés dans le réseautage avec des partenaires dans d'autres pays du Nord et du Sud. Au cours des 15 dernières années, ce réseautage n'a fait que s'intensifier. Il en résulte que les Québécois sont connus et souvent appréciés pour leur participation à la promotion de l'économie sociale et solidaire sur le plan international.

⁵⁷ Il est possible de noter une différence pour l'économie sociale entre le changement de gouvernement survenu au Québec en 2003 et celui survenu au fédéral en 2006. Au Québec, le nouveau gouvernement Charest a été obligé de s'inscrire davantage en continuité avec les politiques favorables à l'économie sociale du gouvernement antérieur, dans la mesure où la période de soutien gouvernemental à l'économie sociale s'est étendue sur huit ans. Au fédéral, la période de soutien du gouvernement Martin à l'économie sociale s'est étendue sur une période de 26 mois seulement.

L'essor remarquable du réseautage international auquel participe l'économie sociale québécoise, ces dernières années, s'explique par un certain nombre d'atouts précieux dont elle dispose. Il importe de rappeler quelques-uns de ces atouts en mettant en lumière leur contribution au réseautage international (cf. encadré 3).

ENCADRÉ 4

Outils québécois de promotion de l'économie sociale sur le plan international

<p><i>DID</i> : Développement international Desjardins (créé en 1970)</p> <p><i>SOCODEVI</i> : Société de coopération pour le développement international (créée en 1985 et liée au CQCM)</p> <p><i>UPA-DI</i> : Union des producteurs agricoles- Développement international (créée en 1993)</p> <p><i>GESQ</i> : Groupe d'économie solidaire du Québec (créé en 2001)</p> <p>Fonds de solidarité de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) (créé en 1983)</p>	<p><i>CIRIEC-Canada</i> (créé en 1966)</p> <p>Caisse d'économie solidaire Desjardins (créée en 1971)</p> <p>Les <i>organismes de coopération internationale</i> qui priorisent la promotion de l'économie sociale dans les pays du Sud (Développement et Paix, le CECI [Centre d'éducation et de coopération internationale], SUCO, OXFAM, Alternatives, etc.)</p> <p><i>Fonds Solidarité Sud</i> (créé par Développement et Paix en 2007)</p>
--	--

Source : Lévesque (2008) et Favreau (2008 : 115-117, 206-218).

1. *Au départ, les deux grands regroupements nationaux d'économie sociale, le CQCM et le CÉS, disposent eux-mêmes d'une tradition de réseautage international qu'ils continuent à cultiver et qui a fait apparaître au fil des ans un impressionnant coffre à outils (voir encadré 4). En outre, certaines organisations membres ou alliées du CQCM et du CÉS disposent d'un riche capital d'expériences sur le plan du réseautage international. D'un côté, le CCQ/CQMQ, a eu l'occasion, au fil d'une histoire de près de 70 ans, de développer plusieurs projets et liens internationaux, notamment avec l'Alliance coopérative internationale (ACI). Quelques mutuelles et coopératives, dont le Mouvement Desjardins avec sa Société de développement international Desjardins (SDID), dès les années 1970, ont développé leurs propres outils de rayonnement international; d'autres ont lancé « SOCODEVI pour fournir de l'assistance technique aux projets de développement en Afrique et en Amérique latine et sensibiliser ses membres à la coopération internationale. » (Lévesque, 2008a ; Favreau, 2008 ; CQCM, 2007 : 14). De son côté, le CÉS, qui existe depuis une douzaine d'années seulement, a su s'associer à l'expertise internationale plus ancienne de certains de ses alliés incorporés dans son mode de gouvernance – par exemple, la FTQ et la CSN – en plus de développer des projets de coopération stratégiques avec certains pays renommés pour leur expertise en économie sociale et solidaire – par exemple, le Brésil, la France et la Belgique.*

2. *Le CIRIEC-Canada, avec ses 40 ans d'histoire, ses liens avec le CIRIEC international, sa valorisation de la recherche en partenariat et sa riche expertise en économie sociale, coopérative et publique a hautement contribué à brancher les acteurs québécois intéressés à l'économie sociale sur des expériences et des recherches pertinentes en cours dans d'autres pays et à les mettre en contact avec des vis-à-vis de grande valeur dans plusieurs pays, principalement en Europe⁵⁸. Le CIRIEC-Canada, souvent en symbiose théorique avec le CRISES, constitue un lieu rassembleur auquel participent à la fois le CQCM et le CÉS de même qu'un grand éventail d'acteurs. Il a contribué, très tôt, à roder un modèle de réseautage international qui mise sur l'établissement d'échanges à la fois bilatéraux et croisés, avec des acteurs appartenant à « quatre collèges spécifiques », tant au Québec que dans d'autres pays. Ce sont le collège des opérateurs de l'économie sociale, celui des décideurs publics, celui des mouvements sociaux (notamment le mouvement syndical) et celui des chercheurs (Lévesque, 2008a). Ce modèle des quatre collèges a été utilisé pour planifier le projet d'ARUC en économie sociale en 1999 et mis en application dans le *Projet de coopération franco-québécoise sur l'économie sociale et solidaire* – appuyé par les premiers ministres québécois et français (Lucien Bouchard et Lionel Jospin), en*

⁵⁸ Comme le siège social du CIRIEC international est situé à Liège, en Belgique, le réseautage favorisé par le CIRIEC-Canada a permis de développer des liens particulièrement constructifs et étroits entre les parties prenantes de l'économie sociale au Québec et en Belgique.

décembre 1998, et réalisé de 1999 à 2001 (Comité directeur du Projet de coopération franco-québécoise sur l'économie sociale et solidaire, 2001).

3. *Animé pendant une bonne partie des années 1980 et 1990 par Benoît Lévesque qui cumulait les fonctions de président du CIRIEC-Canada et directeur du CRISES, le CIRIEC a agi à la manière d'un fiduciaire pour faciliter la participation de dizaines de chercheurs québécois à des projets de recherche internationaux sur l'économie sociale, dans une perspective d'économie plurielle. C'est grâce au CIRIEC-Canada, qu'on a vu apparaître, au cours des 15 dernières années, diverses contributions québécoises de qualité dans plusieurs publications internationales ayant trait à l'économie sociale et aux politiques publiques. Ces productions sont apparues entre 1992 et aujourd'hui, c'est-à-dire entre l'année de la sortie de l'ouvrage incontournable sur l'économie sociale et le tiers secteur dirigé par Defourny et Monzon Campos (1992) et l'année de la sortie d'un livre sur la gouvernance dans les services sociosanitaires, dirigé par Enjolras (2008). Le cheminement et l'apport du CIRIEC-Canada se reflètent aussi dans la publication de la revue *Économie et Solidarités*. À ces contacts internationaux qui transitaient par le CIRIEC, les chercheurs du CRISES (et d'autres dispositifs de recherche mentionnés dans la partie 3.5) pouvaient faire bénéficier les réseaux québécois d'économie sociale de contacts avec des chercheurs étrangers intéressés à des projets de recherche comparatifs avec le Québec. C'est ce qui s'est passé au cours des années 1970 et 1980 avec Henri Desroche et Claude Vienney (Lévesque, 2008b), au cours des années 1990, avec Jean-Louis Laville et d'autres tenants de l'économie solidaire en France⁵⁹ et, depuis la fin des années 1990, avec des leaders latino-américains et africains du courant intercontinental de l'économie sociale et solidaire.*

4. Pour comprendre la spécificité de la participation de l'économie sociale québécoise à des réseaux intercontinentaux d'économie sociale et solidaire, il faut rappeler *la forte participation québécoise aux rencontres internationales sur la « globalisation de la solidarité »* qui ont eu lieu successivement à Lima, au Pérou, en 1997, à Québec, en 2001, à Dakar, au Sénégal, en 2005 – la quatrième rencontre aura lieu au Luxembourg, en 2009 (Favreau, Lachapelle et Larose, 2003 : 10-15 ; Salam Fall et Favreau, 2007 ; Salam Fall, Favreau et Larose, 2004 ; Lévesque, 2008a ; Favreau, 2008 : 217-218). Il faut tenir compte aussi de la création, à l'occasion de la rencontre de Québec en 2001, du *Groupe d'économie solidaire du Québec (GÉSQ)* qui se présente comme un outil québécois de réseautage international pour l'ensemble des composantes et courants de l'économie sociale et solidaire. C'est un autre « réseau de réseaux » qui comprend le CQCM et le CÉS

⁵⁹ Le réseautage avec le courant de recherche sur l'économie solidaire en France explique la présence de plusieurs contributions québécoises dans l'ouvrage dirigé par Laville sur l'économie solidaire dans une perspective internationale (Laville, 1994).

parmi ses membres. Il soutient et accompagne la participation des acteurs de l'économie sociale et solidaire québécoise et de leurs alliés (sans oublier des organismes de coopération internationale qui ont pris des engagements concrets en faveur de l'économie sociale et solidaire ces dernières années⁶⁰). Le GESQ fait sien le modèle des quatre collèges développé par le CIRIEC-Canada. Il a joué un rôle important dans l'organisation de la rencontre de Québec à l'automne 2001. Il a également contribué à la création du *Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire* (RIPESS) et l'a soutenu dans la préparation de la Troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, à Dakar, en novembre 2005. Le GESQ a deux préoccupations majeures. Premièrement, il démontre un souci de faire en sorte qu'un équilibre soit favorisé entre la participation du Sud et celle du Nord dans les rencontres intercontinentales. Deuxièmement, il cherche à ce que la contribution de l'économie sociale et solidaire dans le mouvement altermondialisation s'apparente à une démarche innovatrice pour « *résister et construire* ». Cela veut dire, d'une part, résister au courant néolibéral en le critiquant et le dénonçant et, d'autre part, construire en se préoccupant d'avancer des contre-propositions concrètes qui misent, entre autres, sur des pratiques et politiques novatrices en matière d'économie sociale et solidaire.

⁶⁰ Pensons par exemple à des organismes comme Développement et Paix, le Centre d'information et de coopération internationale (CECI), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), Alternatives, etc.

CONCLUSION

J'ai rédigé ce texte pour un lectorat canadien, ce qui fait son originalité. J'ai voulu y faire ressortir les différences et similitudes entre l'économie sociale au Québec et au Canada anglais. Je pouvais ainsi arriver à mieux dégager la spécificité de l'histoire récente et de la réalité actuelle de l'économie sociale au Québec. *Le point de similitude principal* qui ressort d'une comparaison entre l'économie sociale au Québec et dans les autres provinces du Canada, c'est le fait qu'*objectivement*, elle existe depuis longtemps dans les deux sociétés. Si Benoît Lévesque (2007) a pu parler d'au moins « un siècle et demi d'économie sociale au Québec », je pense bien que des spécialistes de l'histoire de l'économie sociale au Canada pourraient faire des affirmations assez semblables en référence à ce qui s'est passé dans les autres provinces.

Les différences entre l'économie sociale au Québec et ailleurs au Canada commencent à émerger lorsqu'on tient compte des perceptions subjectives et du moment où le concept d'économie sociale a commencé à apparaître dans les débats publics au Québec et dans les autres provinces du Canada. Même si, au Québec comme au Canada, on a fait de l'économie sociale sans le savoir pendant plusieurs décennies, le moment où on s'est aperçu subjectivement qu'on en faisait est arrivé plus tôt au Québec qu'ailleurs au Canada. Vers 1995 au Québec. En décembre 2003, au Canada lorsque Paul Martin a remplacé Jean Chrétien à la tête du gouvernement du PLC.

Toutefois, les différences entre l'économie sociale au Québec et au Canada émergent plus nettement lorsqu'on examine les *configurations* – ou les contextes sociohistoriques – dans lesquelles elle s'est inscrite à divers moments de l'histoire dans les deux sociétés. Il importe de s'intéresser aux « configurations dominantes » parce que l'enjeu à prioriser renvoie moins à la quantité d'économie sociale qu'on trouve dans une société, qu'au type de relations qui s'instaurent entre l'économie sociale, l'État, le marché, les mouvements sociaux, la société civile, les idéologies, les Églises, les échanges internationaux, etc. C'est ce qui explique le choix que j'ai fait de consacrer *la première partie de mon texte aux cinq configurations dominantes* dans lesquelles l'économie sociale s'est inscrite historiquement au cours des 160 dernières années. J'ai accordé une attention plus grande aux trois dernières configurations qui se sont succédées au cours des 75 dernières années en tenant compte de travaux récents de Benoît Lévesque et en mettant à l'occasion mon grain de sel à partir de mes travaux.

En m'en tenant à quelques éléments essentiels, je rappelle que :

- la troisième configuration dominante dans laquelle s'inscrit l'économie sociale (de 1930 à 1960) se caractérise par la valorisation d'un corporatisme social fondé sur la doctrine sociale de l'Église catholique et sur un nationalisme traditionnel jouté à un antiétatisme virulent. Au passage, disons que la question nationale constitue, au fil des décennies, une dimension centrale qui perdure dans diverses configurations de l'économie sociale au Québec. L'économie sociale est vue comme un levier pour favoriser l'épanouissement socioéconomique et socioculturel de la nation québécoise. Mais avant 1960, le nationalisme dominant est traditionnel et méfiant face à l'État. Il se méfie non seulement de l'État fédéral (en raison de sa position contre la centralisation), mais aussi de l'État provincial québécois (en raison de sa position anti-étatiste). Certes, l'anti-étatisme viscéral constituait la faiblesse majeure du projet corporatiste et nationaliste traditionnel. Paradoxalement, cette faiblesse pouvait impliquer un envers positif en laissant de la place à la participation des acteurs de la société civile et du marché dans le développement.
- la quatrième configuration dominante émerge au cours des années 1960 à 1990. Elle se caractérise par l'affirmation d'un nationalisme économique moderne qui demeure critique face aux initiatives de l'État fédéral, mais se différencie du nationalisme traditionnel, en valorisant l'intervention de l'État québécois dans le développement économique et social et en faisant la promotion d'un vigoureux secteur public. Au cours de cette période, l'économie sociale est parfois partagée entre l'affirmation de son autonomie et la recherche d'une alliance avec l'État et le dispositif public étatique pour contribuer au développement économique, social et durable. Pendant ces 30 années, on assiste à une évolution rapide des courants idéologiques et politiques qui ont de l'ascendant dans la société québécoise, notamment dans les mouvements sociaux. On observe, au cours des années 1960, dans les mouvements sociaux et les milieux intéressés à l'économie sociale, un essor des perspectives social-démocrates. Puis, on assiste à l'essor des perspectives socialistes marxistes au cours des années 1970. Les années 1980 sont marquées par la crise de l'État providence et des finances publiques, de même que par l'essoufflement des projets de société d'orientation marxiste. Quant à l'économie sociale, elle semble cohabiter plus facilement avec la social-démocratie qu'avec les approches socialistes marxistes.
- la cinquième configuration dominante des années 1990 et 2000 se caractérise par la recherche et l'obtention d'une certaine reconnaissance de l'économie sociale et solidaire par les pouvoirs publics, notamment par l'État québécois. C'est la configuration qui prévaut actuellement. Elle coïncide avec une réinscription de l'économie sociale dans un projet social-démocrate qui tend avec difficulté à se renouveler. D'autres acteurs sociopolitiques et socioéconomiques s'intéressent aussi à l'économie sociale. Ils souhaitent l'inscrire à l'intérieur d'autres configurations moins prometteuses. Dans une *configuration néolibérale* (où l'économie sociale est asservie au marché), ou dans une *configuration social-étatiste* (où l'économie sociale est instrumentalisée par l'État et le secteur public), ou encore une *configuration corporatiste moderne* dans laquelle la participation de l'État est recherchée mais en complicité avec celle de certains acteurs socioéconomiques, comme les syndicats et les organisations patronales. Le courant dominant du mouvement de l'économie sociale au Québec favorise une configuration démocratique et solidaire s'harmonisant avec un projet de social-démocratie renouvelée.

Dans la deuxième partie du texte, j'ai introduit une discussion critique en comparant les configurations qui dominent au Québec et celles qui dominent dans le reste du Canada depuis les années 1930. Cela m'a permis de mettre en évidence le fait que l'économie sociale québécoise, pendant longtemps, a eu plus de difficulté que l'économie sociale au Canada anglais à s'inscrire dans une configuration social-démocrate. En somme, la chance pour l'économie sociale québécoise d'entrer dans un dialogue ouvert et fécond avec la social-démocratie est réapparue depuis le milieu des années 1980. Les conditions pour une rencontre entre l'économie sociale et la social-démocratie au Québec étaient plus favorables pendant les années 1960. Mais avant et après cette décennie, elle s'est butée à des conditions moins propices. Ce fut le cas de 1930 à 1960, lorsque les idées nationalistes traditionnelles et corporatistes freinaient la possibilité de s'intéresser à la social-démocratie. Puis, au cours des années 1970 à 1985, lorsque la montée des idées marxistes et léninistes dans les mouvements sociaux et les milieux de gauche freinaient la possibilité de s'intéresser à la social-démocratie et en même temps à l'économie sociale. Au Canada anglais, la possibilité d'une rencontre entre la social-démocratie et l'économie sociale a surgi plus rapidement et fortement qu'au Québec en raison du poids de la tradition CCF/NPD à partir des années 1930. *Objectivement*, il y a eu une inscription de l'économie sociale dans une configuration social-démocrate au Canada anglais dans la mesure où, *de facto*, les organisations sociales et politiques de la tradition CCF/NPD ont toujours eu un préjugé favorable à l'endroit des coopératives. Mais *subjectivement*, cette rencontre entre la social-démocratie et l'économie sociale n'a jamais été assumée et réalisée fortement dans les organisations et partis se réclamant de l'orientation CCF/NPD. Ces années-ci, au Canada anglais comme au Québec, les conditions d'une rencontre créatrice entre l'économie sociale et la social-démocratie pourraient se trouver davantage réunies. Mais, pour être féconde, tant au Canada qu'au Québec, cette rencontre requiert un effort de réflexion et de refondation allant dans le sens d'une social-démocratie renouvelée. Cela signifie une social-démocratie soucieuse de réconcilier l'intervention de l'État avec la participation des acteurs de la société civile et du marché, ce qui, dans notre terminologie, entraîne des possibilités de participation de l'économie sociale à la coconstruction des politiques publiques.

Avec la question nationale québécoise, il y a une différence qui risque de demeurer longtemps entre une économie sociale soutenue par l'État au Québec et dans le reste du Canada. C'est qu'au Québec, l'État, voire l'État-nation, c'est d'abord l'État québécois et ensuite seulement l'État fédéral. Dans le reste du Canada, jusqu'à maintenant du moins, c'est le contraire. L'État, c'est d'abord l'État fédéral et ensuite les États provinciaux et territoriaux. C'est qu'au Canada, il y a plus d'une nation !

BIBLIOGRAPHIE

- ANGERS, François-Albert. 1955. *La sécurité sociale et les problèmes constitutionnels*, Annexe no 3 du rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les Problèmes Constitutionnels, Québec, Province de Québec, Volumes 1 et II, 393 p. + 13 annexes totalisant 145 p.
- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS). 2007. *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*, Montréal, ARUC-ÉS et RQRP-ÉS, UQAM, 24 p.
- AUBRY, François et Jean CHAREST. 1995. *Développer l'économie solidaire. Éléments d'orientation*, document déposé au Conseil fédéral de la CSN les 13, 14 et 15 septembre 1995, Montréal : CSN, 50 p.
- BAUM, Gregory. 1980. *Catholics and Canadian Socialism. Political Thought in the Thirties and Forties*, Toronto : James Lorimer.
- BÉLANGER, Paul. R. et Benoît LÉVESQUE. 1991. « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 17, pp. 17-51.
- BOIVIN, Louise et Mark FORTIER (sous la direction de). 1998. *L'économie sociale. L'avenir d'une illusion*, Montréal : Fides, 232 p.
- BOUCHARD, Marie J. et Marcellin HUDON. 2005. *Le logement coopératif et associatif comme innovation sociale émanant de la société civile*, Montréal : UQAM, Chaire de recherche en économie sociale, no C-2005-01, avril, 19 p.
- BOURQUE, Denis. 2005. « Interfaces entre les organismes communautaires et le réseau public : continuité et rupture », *Économie et solidarités*, vol. 36, no 2, pp. 13-29.
- BOURQUE, Gilles L., Benoît LÉVESQUE, Marguerite MENDELL, Andrée DE SERRES, Frédéric HANIN, Ralph ROUZIER, Alissa LAURIAULT, Tassidit ZERDANI et Régis MILOT. 2007. *Portrait de la finance socialement responsable au Québec*, Montréal : Fondation CSN pour la coopération et l'emploi, mai, 7 p.
- Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada). 1998. *Appel pour une économie sociale et solidaire*, Montréal : CIRIEC-Canada, mai, 10 p.
- Chantier de l'économie sociale (CÉS). 2001. *De nouveau, nous osons... Document de positionnement stratégique*, Montréal : Chantier de l'économie sociale, 30 p.

- Chantier de l'économie sociale (CÉS). 2003. *L'économie sociale en mouvement*. Montréal : Chantier de l'économie sociale, novembre.
- Chantier de l'économie sociale (CÉS) (en collaboration avec The Canadian Community Economic Development Network (CCEDNet) et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale [ARUC-ÉS]). 2005. *Social Economy and Community Economic Development in Canada : Next Steps for Public Policy*, Montréal : Chantier de l'économie sociale, 21 septembre, 95 p.
- Chantier de l'économie sociale (CÉS). 2006a. *\$52.8 million to develop the social economy. Launch of the Chantier de l'économie sociale Trust*, News Release, Québec, 11 janvier, 2 p.
- Chantier de l'économie sociale (CÉS). 2006b. *10 M\$ pour le soutien de l'économie sociale*, Communiqué de presse, Québec, 13 mars, 2 p.
- CLAVETTE, Suzanne. 2005. *Les dessous d'Asbestos*, Québec : Presses de l'Université Laval, 566 p.
- COMEAU, Yvan, Louis FAVREAU, Benoît LÉVESQUE et Marguerite MENDELL. 2001. *Emploi, économie sociale, développement local*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 336 p.
- COMEAU, Yvan et Jean-Pierre GIRARD. 2005. « Économie sociale et santé : une présence méconnue, des innovations à découvrir », *Économie et solidarités*, vol. 36, no 2, pp. 1-12.
- Comité directeur du projet de Coopération Franco-Québécois en économie sociale et solidaire. 2001. *Rapport final présenté aux premiers ministres de France et du Québec*, soumis par le Comité directeur, le 14 août, 51 p.
- Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale (COCÉS). 1996. *Entre l'espoir et le doute*, Rapport du COCÉS remis à Louise Harel, le 29 mai, Québec, 87 p. + annexes.
- Coopérative Commonwealth Federation (CCF). 1933. *The Regina Manifesto. First CCF National convention. July 19-21, 1933, Regina, Saskatchewan*, 8 p. www.sasknpd.com/assets/file/history/manifest.pdf.
- Conseil de la coopération du Québec (CCQ). 2004a. *Plan d'ensemble 2004-2007*, Québec : CCQ.
- Conseil de la coopération du Québec (CCQ). 2004b. *Vers un réel partenariat public/coopératif*, Québec: CCQ, 10 septembre, 18 p.
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). 2007. *Rapport d'activités 2006. La coopération : des valeurs à transmettre*, Québec, CQCM, 30 p.

- Conseil du statut de la femme (CSF). 1996. *L'économie sociale et les femmes : garder l'œil ouvert*, Québec : CSF, 37 p.
- Conseil du statut de la femme (CSF) (sous la direction de). 1996. « Économie sociale, une tour de Babel ? », *Gazette des femmes*, vol. 19, no 4, nov.-déc. 1997, dossier de 22 pages sur l'économie sociale.
- CORBEIL, Christine, Francine DESCARRIES et Elsa GALERAND (sous la direction de). 2002. *Actes du colloque « L'économie sociale du point de vue des femmes »*, Montréal, UQAM, Cahiers du LAREPPS, no 02-02, 138 p.
- D'AMOURS, Martine. 1999. *Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec*, Montréal, UQAM, Cahiers du LAREPPS, no 99-05, 45 p.
- D'AMOURS, Martine. 2002. « Économie sociale et développement de l'emploi au Québec : des risques d'une dérive économiciste », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 33, no 1-2, pp. 71-100.
- D'AMOURS, Martine. 2006. *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal : Éditions Saint-Martin, 150 p.
- DANIEL, Jean. 2008. « Libéral, disent-ils », *Le Nouvel observateur*, no 2273, du 29 mai au 4 juin, pp. 20-21.
- DEFOURNY, Jacques et Luis MONZON CAMPOS (sous la direction de). 1992. *Économie sociale. Entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector. Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, CIRIEC et De Boeck Université, 459 p.
- DEFOURNY, Jacques, Patrick DEVELTÈRE et Bénédicte FONTENEAU (sous la direction de). 1999. *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris, Bruxelles : De Boeck Université, 280 p.
- École sociale populaire (sous la direction de). 1934. *Le programme de Restauration sociale expliqué et commenté*, Montréal : ÉSP, nos 239-240, 80 p.
- ENJOLRAS, Bernard (sous la direction de). 2008. *Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, Collection « Économie sociale & Économie publique », 266 p.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta. 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, R.-U., Polity Press, 248 p.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta. 1999. *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 310 p.
- EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (sous la direction de). 2004. *The Third Sector in Europe*. Cheltenham, UK : Edward Elgar, 266 p.

- FAVREAU, Louis. 2005. *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec : Essai d'analyse politique*, Gatineau : Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, Recherche no 36, mai, 37 p. Voir www.uqo.ca/crdc-geris.
- FAVREAU, Louis. 2006. « Social Economy and Public Policy : The Quebec Experience », *Horizons*, vol. 8, no 2, pp. 7-15.
- FAVREAU, Louis. 2008. *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 334 p.
- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE. 1996. *Développement économique communautaire Économie sociale et intervention*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 230 p.
- FAVREAU, Louis, René LACHAPPELLE et Gérald LAROSE. 2003. « Social Movements, Social and Solidarity Economy, Democracy and Development : The Key Aspects of an Equitable Globalization », *Économie et Solidarités*, Édition spéciale, pp. 4-15.
- FAVREAU, Louis et Abdou SALAM FALL (sous la direction de). 2007. *L'Afrique qui se refait. Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 393 p.
- Fiducie du Chantier de l'économie sociale. 2007. *Rapport annuel 2007*, Montréal, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, 8 p.
- FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE. 2000. « Tendancies, Tensions and Visions in the Social Economy », in Eric SHRAGGE and Jean-Marc FONTAN (sous la direction de). 2000. *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montréal : Black Rose Books, pp. 1-15.
- GIRARD, Jean-Pierre. 2005. « Le développement récent des coopératives dans le domaine sociosanitaire au Québec : une lecture », *Économie et solidarités*, vol. 36, no 2, pp. 89-106.
- Groupe de Travail sur l'économie sociale (GTÉS). 1996. *Osons la solidarité !*, Rapport du GTÉS présenté au Sommet sur l'Économie et l'Emploi, octobre 1996.
- GUAY, Lorraine (sous la direction de). 1997. *Du néolibéralisme à l'économie solidaire. Le combat des femmes*, Actes du deuxième Séminaire international sur l'économie solidaire tenu à Montréal les 10, 11 et 12 juin 1996, Montréal, juin 1997, 116 p.
- HALL, Michael H. et al. 2004. *Cornerstones of Community. Highlights of the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations*, Ottawa : Statistics Canada, Canadian Centre for Philanthropy and Seven Partners, no 61-533-XPE, 82 p.
- JETTÉ, Christian. 2008. *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence. Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 442 p.

- JETTÉ, Christian. 2009. « Le développement des organismes communautaires », *Annuaire du Québec 2009*, Montréal : Fides, (à paraître).
- JETTÉ, Christian, Benoît LÉVESQUE, Lucie MAGER et Yves VAILLANCOURT. 2000. *Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être. Une recension des écrits (1990-2000)*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 202 p.
- JETTÉ, Christian, Benoît LÉVESQUE et Yves VAILLANCOURT. 2001. *The Social Economy and the Future of Health and Welfare in Quebec and Canada*, Montréal, UQAM, Cahiers du LAREPPS no 01-04, mai, 32 p.
- JETTÉ, Christian, François AUBRY et Yves VAILLANCOURT. 2005. « L'économie sociale dans les services à domicile : une innovation davantage institutionnelle qu'organisationnelle », *Économie et solidarités*, vol. 36, no 2, pp. 129-151.
- JETTÉ, Christian, Yves VAILLANCOURT et Philippe LECLERC. 2008. *Les arrangements institutionnels concernant les rapports entre l'État et les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD)*, Montréal, UQAM, Cahiers du Larepps (à paraître).
- JULLIARD, Jacques. 2007. « Réinventer la gauche », *Le nouvel observateur*, no 2219, semaine du 17 mai 2007, pp. 20-21.
- KLEIN, Juan-Luis et Denis HARRISSON (sous la direction de). 2007. *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 465 p.
- LAVILLE, Jean-Louis (sous la direction de). 1994. *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris : Desclée de Brouwer, 336 p.
- LAVILLE, Jean-Louis, Jean-Philippe MAGNEN, Genauto C.DE FRANÇA FILHO et Alzira MEDEIROS (sous la direction de). 2005. *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris : Érès, 414 p.
- LÉVESQUE, Benoît. 2004. *Le modèle québécois et le développement régional et local: vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ?*, Montréal : CRISES, collection Études théoriques, no ET0405, mai 2004, 40 p.
- LÉVESQUE, Benoît. 2007. *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*, copublication CRISES/ÉNAP/ARUC-ÉS, Montréal, 80 p. www.crisis.uqam.ca.
- LÉVESQUE, Benoît. 2008a. « Aperçu des relations internationales de l'économie sociale au Québec sur plus d'un siècle et demi (1840-2008) », texte soumis au printemps 2008 à *Globe*, revue internationale d'études québécoises, 18 p.

- LÉVESQUE, Benoît. 2008b. *Le CIRIEC-Canada (1966-2006). Quarante ans de partenariat en recherche sur les entreprises publiques et d'économie sociale*, version préliminaire, Montréal : UQAM, CRISES, août 2008, 119 p.
- LÉVESQUE, Benoît et Margie MENDELL. 1999. « Éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche », *Lien social et Politiques*, no 41, pp. 105-118.
- LÉVESQUE, Benoît, Marie-Claire MALO et Jean-Pierre GIRARD. 1999. « L'ancienne et la nouvelle économie sociale », in Jacques DEFOURNY, Patrick DEVELTÈRE et Bénédicte FONTENEAU (sous la direction de). 1999. *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris, Bruxelles : De Boeck Université, pp. 159-178.
- LÉVESQUE, Benoît et William A. NINACS. 2000. « The Social Economy in Canada : The Quebec Experience ». In Eric SHRAGGE and Jean-Marc FONTAN (sous la direction de). 2000. *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montréal : Black Rose Books, pp. 130-158.
- LÉVESQUE, Benoît, Gilles L.BOURQUE et Éric FORGUES. 2001. *La nouvelle sociologie économique. Originalité et tendances nouvelles*, Paris : Desclée de Brouwer, 268 p.
- LÉVESQUE, Benoît et Margie MENDELL. 2005. « The Social Economy : Diverse Approaches and Practices », *Journal of Rural Cooperation*, vol. 33 no 1, pp. 22-45.
- LÉVESQUE, Georges-Henri. 1983. *Souvenances 1. Entretiens avec Simon Jutras*. Montréal : La Presse, 373 p.
- LÉVESQUE, Kathleen. 2006. « Près de 53 millions pour développer l'économie sociale », *Le Devoir*, 23 novembre.
- LOXLEY, John. 2007. *Transforming or Reforming capitalism ?*, Halifax : Fernwood Publishing, 160 p.
- LOXLEY, John et Dan SIMPSON. 2007. *Government Policies toward Community Economic Development (CED) and the Social Economy in Quebec and Manitoba*, a Report prepared for the Canadian CED Network, April 2007, Amended October 2007, 48 p.
- MENDELL, Marguerite et Ralph ROUZIER. 2006. *Some initiatives that enabled the institutionalization of Quebec's social economy : civil society's crucial role and the State's essential role*, June 22, 2004 version, updated December 6, Montreal : Concordia University, 13 p.
- Ministère du développement économique, innovation et exportation (MDÉIE). 2007. *Coopératives du Québec. Données statistiques (Édition 2007)*, Québec : MDÉIE, 58 p.
- MOUTERDE, Pierre (sous la direction de). 2008. *L'avenir est à gauche. Douze contributions pour un renouvellement de la gauche au Québec*, Montréal : Écosociété, 176 p.

- NADEAU, Michel. 2008. « La nouvelle présidence veut redonner le pouvoir aux caisses », *Forces*, no 154, pp. 30-34.
- NEAMTAN, Nancy. 2003. « Social and Solidarity Economy in North America : The Quebec Experience », *Économie et Solidarités*, édition spéciale 2003, pp. 184-189.
- NEAMTAN, Nancy. 2004. « The Political Imperative. Civil Society & the Politics of Empowerment », *Making Waves*, vol. 15, no 1, pp. 26-30.
- PELLETIER, Michel et Yves VAILLANCOURT. 1975. *Les politiques sociales et les travailleurs, Cahier II : Les années 30*, Montréal, 424 p.
- PETITCLERC, Martin. 2007. *Nous protégeons l'infortune. Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal : VLB.
- PIOTTE, Jean-Marc. 1998. *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal : Nota Bene, 273 p.
- PIOTTE, Jean-Marc. 2008. *Un certain espoir*, Montréal, Éditions Logiques, 184 p.
- PROULX, Jean, Denis BOURQUE et Sébastien SAVARD. 2007. « The Government-Third Sector Interface in Québec », *Voluntas : International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 18, no 3 (septembre), pp. 293-307.
- SALAM FALL, Abdou, Louis FAVREAU et Gérald LAROSE (sous la direction de). 2004. *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ? Le renouvellement des modèles de développement*, Québec : PUQ et Karthala, 385 p.
- SCOTT, Frank R. 1986. *A New Endeavour. Selected Political Essays, Letters, and Addresses*, Toronto : University of Toronto Press, 144 p.
- SIMARD, Hélène. 2004. *The Co-operative Movement of Quebec. A Dynamic and Diversified Movement*, Québec : Conseil de la Coopération du Québec, document Powerpoint, 28 p.
- SHRAGGE, Eric et Jean-Marc FONTAN. 2000. *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montréal : Black Rose Books, 196 p.
- Statistics Canada, en collaboration avec huit organisations canadiennes. 2004. *Force vitale de la collectivité. Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Ottawa : Ministre de l'industrie, 82 p.
- THÉRIAULT, Luc, Christian JETTÉ, Réjean MATHIEU et Yves VAILLANCOURT. 2001. *Social Housing with Community Support : A Study of the FOHM Experience*, Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, mars 2001, 33 p. www.caledoninst.org.

- ULYSSE, Pierre-Joseph et Frédéric LESEMANN. 2007. *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré. Le cas de Trois-Rivières*, Québec : Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et intervention sociale, 154 p.
- VAILLANCOURT, Yves. 1988. *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 513 p.
- VAILLANCOURT, Yves. 2003. « The Quebec Model in Social Policy and its Interface with Canada's Social Union », in Sarah FORTIN, Alain NOËL, et France ST-HILAIRE (sous la direction de), *Forging the Canadian Social Union : SUFA and Beyond*, Montréal : Institut de recherche sur les politiques publiques, pp. 157-195.
- VAILLANCOURT, Yves. 2006. « Le tiers secteur au Canada, un lieu de rencontre entre la tradition américaine et la tradition européenne », *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, no 56, pp. 23-39.
- VAILLANCOURT, Yves. 2007. « Democratizing knowledge : The experience of University-Community Research Partnerships », in Carold Institute (2007). *Building Local and Global Democracy*, Toronto : The Carold Institute, pp. 63-79. www.carold.ca.
- VAILLANCOURT, Yves, avec la collaboration de Philippe LECLERC. 2008a. *Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques*, Montréal, UQAM, Cahiers du LAREPPS no 08-01, en copublication avec les CRISES et l'ARUC-ISDC, janvier, 32 p. www.larepps.uqam.ca.
- VAILLANCOURT, Yves. 2008b. *Social Economy in the Co-construction of Public Policy*. Occasional Papers Serie, Canadian Social Economy HUB, University of Victoria, Victoria, 2008, 30 p.
- VAILLANCOURT, Yves et Louis FAVREAU. 2001. « Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire », *RECMA : Revue internationale de l'économie sociale*, no 281 (juillet 2001), pp. 69-83.
- VAILLANCOURT, Yves et Marie-Noëlle DUCHARME (en collaboration avec Robert COHEN, Claude ROY et Christian JETTÉ). 2001. *Social Housing – A Key Component of Social Policies in Transformation : The Quebec Experience*, Ottawa: The Caledon Institute of Social Policy, September 2001, 35 p. www.caledoninst.org.
- VAILLANCOURT, Yves et Louise TREMBLAY (sous la direction de). 2002. *Social Economy, Health and Welfare in four Canadian Provinces*, Halifax : Fernwood Publishing, 173 p.
- VAILLANCOURT, Yves. François AUBRY et Christian JETTÉ (sous la direction de). 2003. *L'économie sociale dans les services à domicile*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 341 p.

VAILLANCOURT, Yves, François AUBRY, Muriel KEARNEY, Luc THÉRIAULT et Louise TREMBLAY. 2004. « The Contribution of the Social Economy towards Healthy Social Policy Reforms in Canada : A Quebec Viewpoint », in Raphael DENNIS (sous la direction de), *Social Determinants of Health. Canadian Perspectives*, Toronto : Canadian Scholars' Press Inc., pp. 311-329.

VAILLANCOURT, Yves et Luc THÉRIAULT. 2008. *Social Economy, Social Policy and Federalism in Canada*, Canadian Social Economy Hub, University of Victoria, Victoria, Occasional Paper no 4, Fall 2008.